AG 16 Septembre 2023

Assemblée Générale

PERIGUEUX (24)

AG 16 Septembre 2023- Ordre du jour

- **Moment de « souvenir »**
- **Vote du PV de l’ AG 12/02/23 à Coulounieix-Chamiers**
- **Allocution du président (Elections FFTT 2024 etc)**
- **Remerciements video G.ERB**
- **Election au Conseil de ligue**
- **Point Financier & commissaire aux comptes**
- **Evolution exercice comptable ligue**
- **Rapports d’activités:**

  Sportive, Critérium fédéral, Jeunes & Techniques, Pôle espoirs, ETR, Féminines, Arbitrage, Information, Développement
- **Questions diverses**

HOMMAGES A NOS DISPARUS

Jean-Claude BAUSSART

Stade Montois (40)

75 ans

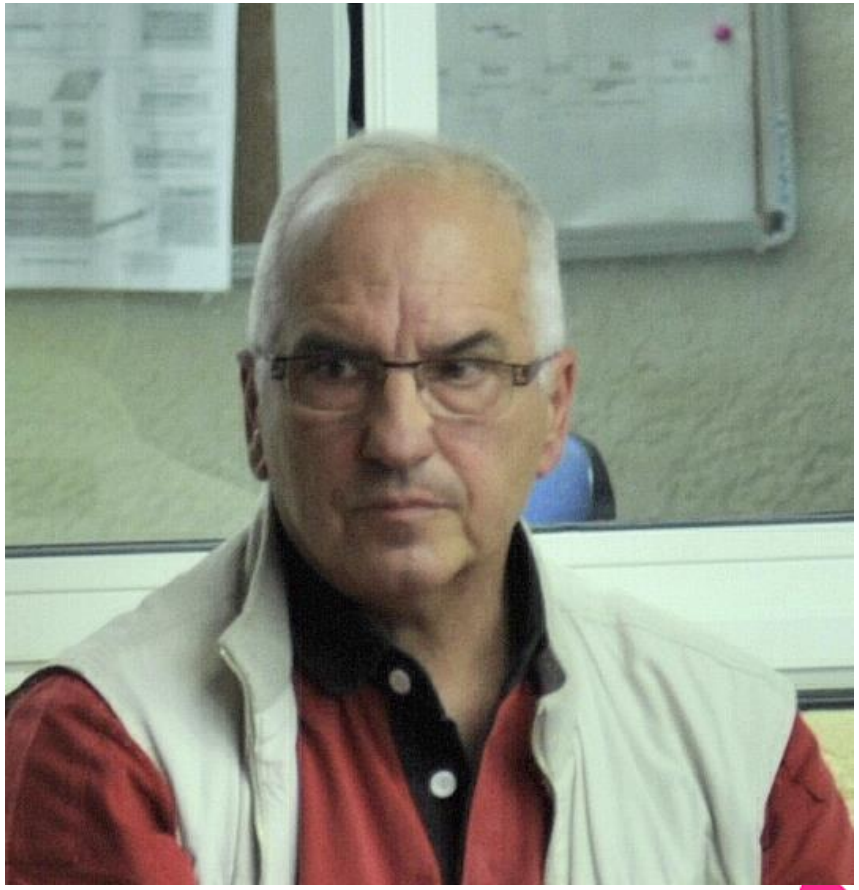

HOMMAGES A NOS DISPARUS

Maurice BEGEAULT

Président ligue Poitou-Charentes

de 1988 à 2004

81 ans

HOMMAGES A NOS DISPARUS

Eric CUBERTAFOND

Alouette Limoges(87)

35 ans

HOMMAGES A NOS DISPARUS

Georges DACQUET

Limoges (87)

83 ans

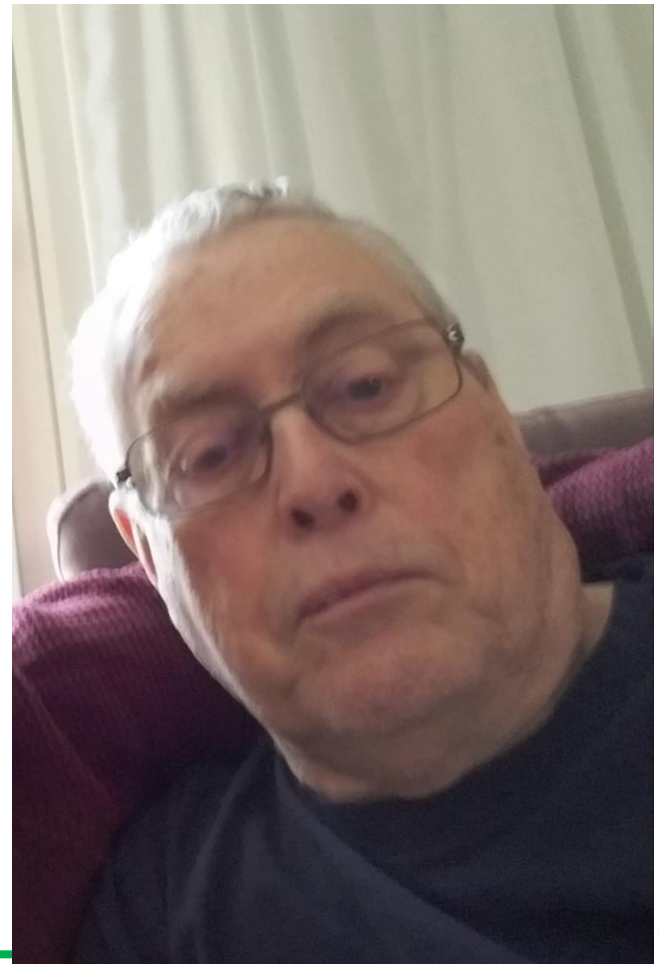

HOMMAGES A NOS DISPARUS

Maurice FONVIEILLE

Asptt BORDEAUX & ALBI (33)

90 ans

uto-caricature de Maurice Fonvieille, alias Aluserpit. / DDM

Ouverture de l’ AG

Vote du PV AG Coulounieix-Chamiers du 12 février 2023

Allocution du Président

Daniel MARCHAND

- **Point Licenciation LNATT**

AG 16 Septembre 2023- Allocution président

Licences LNATT sur 5 saisons

à fin saison	Ligue
Licences Loisirs	
2018-2019	6165
2019-2020	6274
2020-2021	3765
2021-2022	5859
2022-2023	7011
2023-2024 objectif	7400
Licences Competitions	
2018-2019	8176
2019-2020	8106
2020-2021	6404
2021-2022	7028
2022-2023	7710
2023-2024 objectif	8000
Total Licences	
2018-2019	14341
2019-2020	14380
2020-2021	10169
2021-2022	12887
2022-2023	14721
2023-2024 objectif	15400

T 23-24	
LNATT - compet+loisir	LNATT-objectif 23-24
0	15400
0	15400
0	15400
0	15400
0	15400
0	15400
0	15400
0	15400
0	15400
15 400	

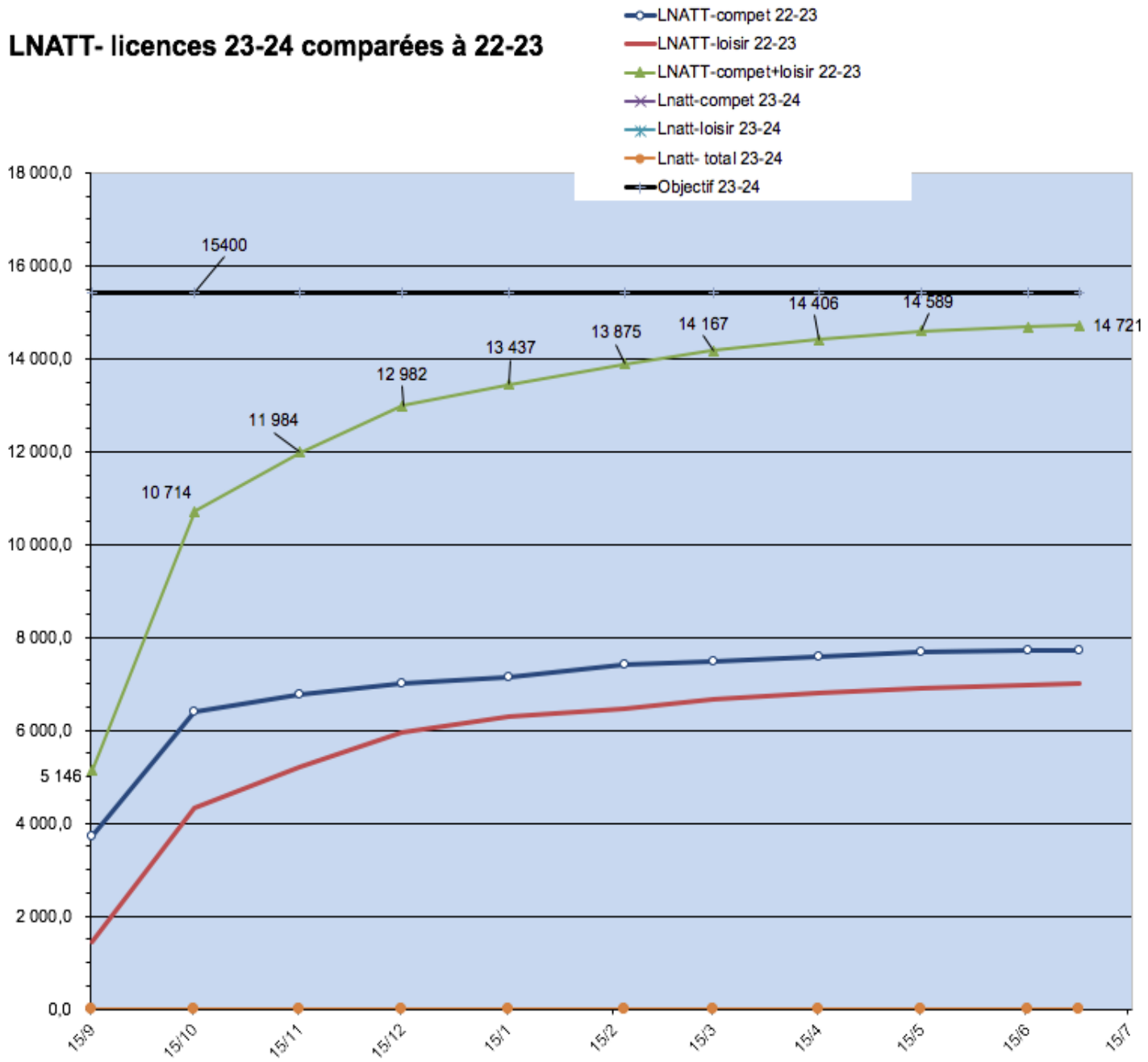

Election FFTT 2024

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Composition de l'AG

Délégués par ligue disposant de la somme des voix des clubs de la ligue (somme des voix des ligues = 25 % des voix)

1 délégué par comité départemental disposant de la somme des voix des clubs du département (somme des voix des CD = 25 % des voix)

Les présidents des clubs disposant du nombre de voix de leur club multiplié par 2 (somme des voix des clubs = 50 % des voix)

Prise en compte du nombre de licences au 30 juin de la saison précédente

Pas de procuration pour un autre club

Pouvoir à un membre du club possible

Voix d'un délégué insécablesCumul impossible : délégué de ligue – délégué de comité départemental / cumul possible ave de club

Option

Nombre de délégués de ligue (3 ou 5)

Respect du code du sport

Clubs : au moins 50 % du corps électoral et 50 % des voix

Election FFTT 2024

AUTRES ASSEMBLEES GENERALES

Composition de l'AG

3 délégués par ligue disposant de la somme des voix des clubs de la ligue + les voix liées aux licences événementielles et liberté

1 délégué par comité départemental disposant de la somme des voix des clubs du département + les voix liées aux licences événementielles et liberté

Prise en compte du nombre de licences au 30 juin de la saison précédente

Options

Suppression

Maintien ou non des + 45 voix pour les ligues et du + 15 voix pour les départe

Cumul impossible

Cumul possible o délégué de ligue – délégué de comité départemental - président de club

Voix d'un délégué insécables

Respect du code du sport

Les règles de composition des AG ordinaires
ne sont pas obligées de respecter les règles des AG électives

Election FFTT 2024

COMPOSITION DU CONSEIL FEDERAL

Nombre de membres

22 membres élus (11 hommes et 11 femmes), dont au moins un médecin

2 membres (1 homme et 1 femme) représentants les sportifs de haut niveau

2 membres (1 homme et 1 femme) représentants les entraineurs

2 membres (1 homme et 1 femme) représentants les arbitres

Invités permanents (s'ils ne sont pas membres)

13 présidents des ligues métropolitaines

8 présidents des ligues d'Outre-mer

Respect du code du sport

Parité des instances dirigeantes : écart entre nombre d'hommes et nombre de femmes ≤ 1 (14 hommes et 14 femmes)

Nombre de membres ayant une qualité particulière ≤ 25 %
(7 membres sur 28 : 6 représentants + 1 médecin)

Présence des représentants des sportifs de haut niveau, des entraineurs et des arbitres

Election FFTT 2024

MEMBRES ELUS DU CONSEIL FEDERAL

Mode d'élection

Scrutin de liste à un tour

Attribution par paire de sièges

La liste en tête obtient la moitié des paires de sièges (6 paires soit 12 sièges)

La répartition des autres paires de sièges (5 paires soit 10 sièges) se fait à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne

Conditions sur la composition de la liste

Liste complète obligatoire (22 personnes)

1 médecin dans les 12 premiers noms

Le candidat en tête de liste est le candidat Président de la FFTT

Licencié FFTT (compétition ou loisir) le jour du dépôt de la liste

Ordre de la liste obligatoire : alternativement 1 homme/1 femme ou 1 femme/1 homme composant 11 paires de sièges

CONSEIL FEDERAL – SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Représentants des sportifs de haut niveau

Obligation d'être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau ou avoir été inscrit sur ces listes au maximum 8 ans avant le 1er juillet de la saison de l'élection

Licencié compétition le jour du dépôt de la candidature

Vote par les 6 membres titulaires de la commission des sportifs de haut niveau

En cas d'absence de candidat, poste vacant jusqu'à la fin de l'olympiade

Respect du code du sport

Deux représentants désignés par la commission des sportifs de haut niveau

Création

Intégration de la commission dans les commissions statutaires

Rôle

Formuler auprès du Conseil fédéral des propositions ou des avis destinés à promouvoir et développer le tennis de table de haut niveau ;

Mener toute action pour promouvoir et développer le tennis de table de haut niveau, dans le respect des orientations générales définies par la Fédération ;

Assurer un dialogue avec les commissions des athlètes (CNOSF, ETTU, ITTF) ;

Améliorer et intensifier les échanges et la mise en réseau des pongistes.

Composition

6 (nombre à discuter) membres titulaires obligatoirement sur la liste élus par les sportifs de haut niveau au 1er juillet de la saison de l'élection

Membres associés : représentants des SHN s'ils ne sont pas membres de la commission

Respect du code du sport

Obligation de créer une commission des sportifs de haut niveau composée de membres élus par leurs pairs

CONSEIL FEDERAL – ENTRAINEURS

Corps électoral

Personnes titulaires au 1er juillet de la saison de l'élection d'un diplôme autorisant l'encadrement à titre professionnel du tennis de table

Inscription sur la liste électorale sur demande

Licencié compétition le jour de la demande

Autorisation du contrôle d'honorabilité obligatoire

Vérification par la commission électorale

Candidats

Licencié compétition le jour du dépôt de la candidature

Obligation de figurer sur la liste électorale

En cas d'absence de candidat, poste vacant jusqu'à la fin de l'olympiade

Respect du code du sport

Siègent au sein de l'organe collégial d'administration (conseil fédéral)

Représentants des entraineurs élus par leurs pairs

CONSEIL FEDERAL –ARBITRES

Corps électoral

Personnes titulaires d'un diplôme d'arbitre FFTT et déclaré comme « actif » dans le système d'information fédéral

Inscription sur la liste électorale sur demande

Licencié compétition le jour de la demande

Autorisation du contrôle d'honorabilité obligatoire

Vérification par la commission électorale

Candidats

Licencié compétition le jour du dépôt de la candidature

Obligation de figurer sur la liste électorale

En cas d'absence de candidat, poste vacant jusqu'à la fin de l'olympiade

Respect du code du sport

Siègent au sein de l'organe collégial d'administration (conseil fédéral)

Représentants des arbitres élus par leurs pairs

CONSEIL FEDERAL – VACANCE D'UN POSTE

Parmi les 22 élus

Suivant sur la liste en respectant la représentation par sexe

Si liste épuisée et plus de 2 postes vacants ou plus de médecin élu, élections complémentaires

Parmi les représentants des sportifs de haut niveau

Nouvelle désignation par la commission des sportifs de haut niveau

Parmi les représentants des entraineurs ou des arbitres

Nouvelles élections

BUREAU EXECUTIF

Composition

12 membres au maximum (au lieu de 40 % des membres du Conseil fédéral) dont les 2 représentants des sportifs de haut niveau

Si 12 : 6 hommes et 6 femmes

Si moins de 12 : écart entre les hommes et les femmes ≤ 1

Respect du code du sport

Représentants des sportifs de haut niveau dans les instances dirigeantes avec voix délibérative

Parité des instances dirigeantes : écart entre nombre d'hommes et nombre de femmes ≤ 1

Video G.ERB président FFTT

ELECTION Conseil de Ligue

1 poste à pourvoir collège général

2 candidatures

- Beutis René
- Steenstrup Svend

RESULTATS SAISON 2022/2023

FONCTIONNEMENT SIEGE

- **CHARGES**

BUDGET 2022/2023 29 427

REALISE 2022/2023 26 521

PRODUITS

BUDGET 2022/2023 1000

REALISE 2022/2023 1643

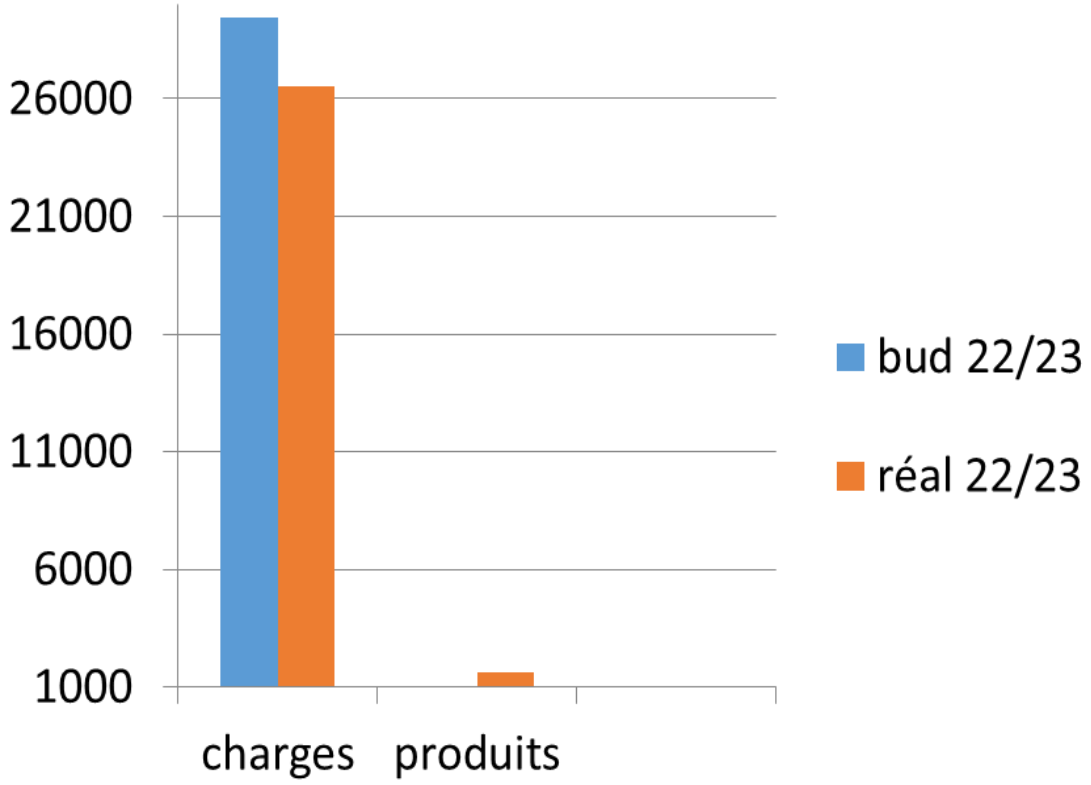

© © Ligue Nouvelle-Aquitaine de Tennis de Table

FONCTIONNEMENT & COMMISSIONS

- **CHARGES**

- BUD 2022/2023 18 700
- BUD 2022/2023 17 807

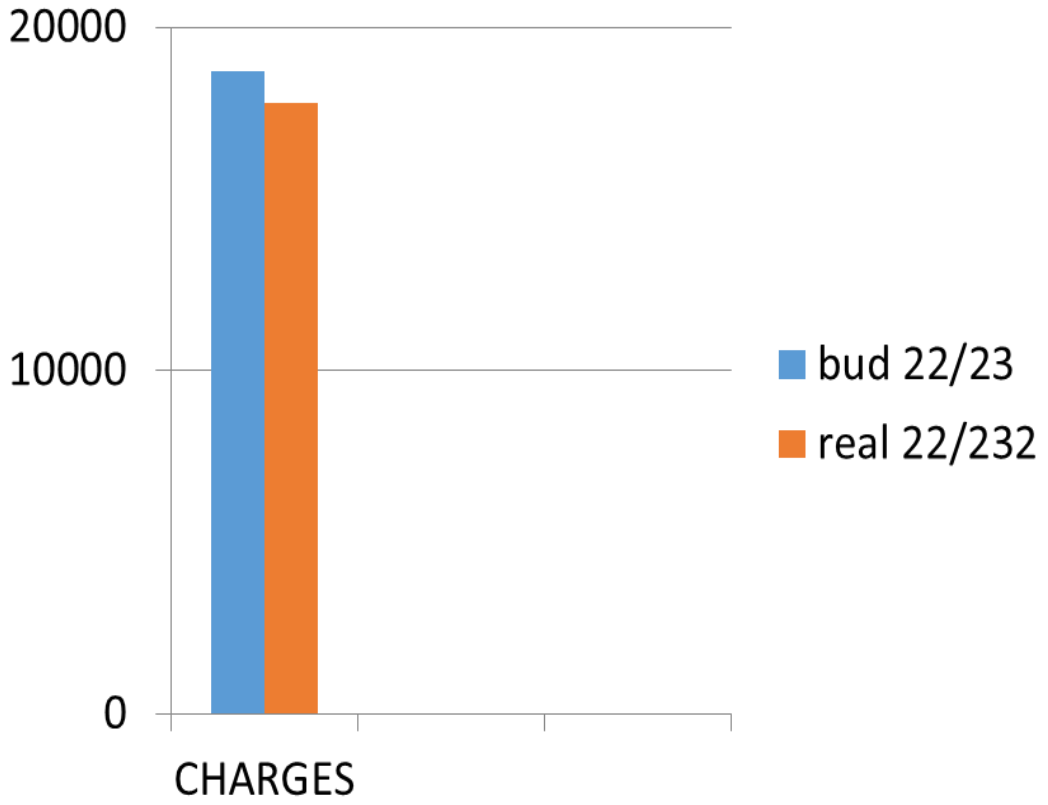

© © Ligue Nouvelle-Aquitaine de Tennis de Table

FRAIS DE PERSONNEL

- **<u>CHARGES</u>**
- BUDGET 2022/2023 355 900
- REALISE 2022/2023 365 981

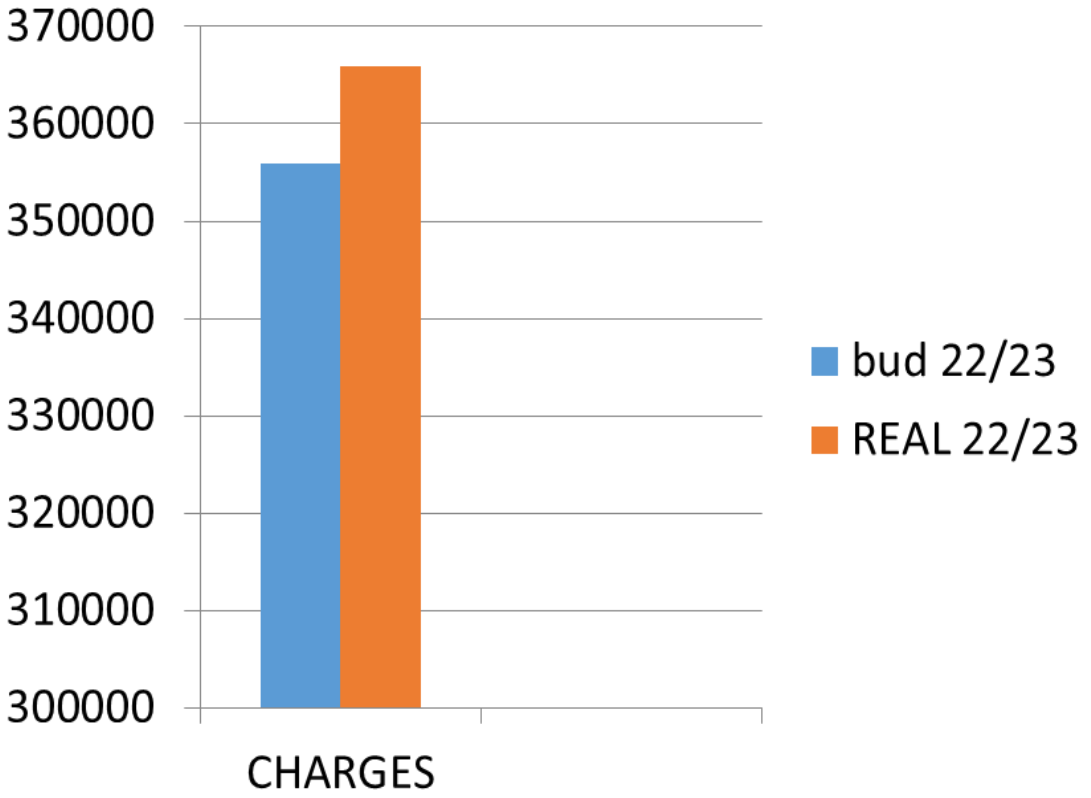

© Ligue Nouvelle-Aquitaine de Tennis de Table

ORGANISATIONS COMPETITIONS

- **CHARGES**

- BUDGET 2022/2023 7 200
- REALISE 2022/2023 22 856

- **PRODUITS**

- BUDGET 2022/2023 44 800
- REALISE 2022/2023 49 469

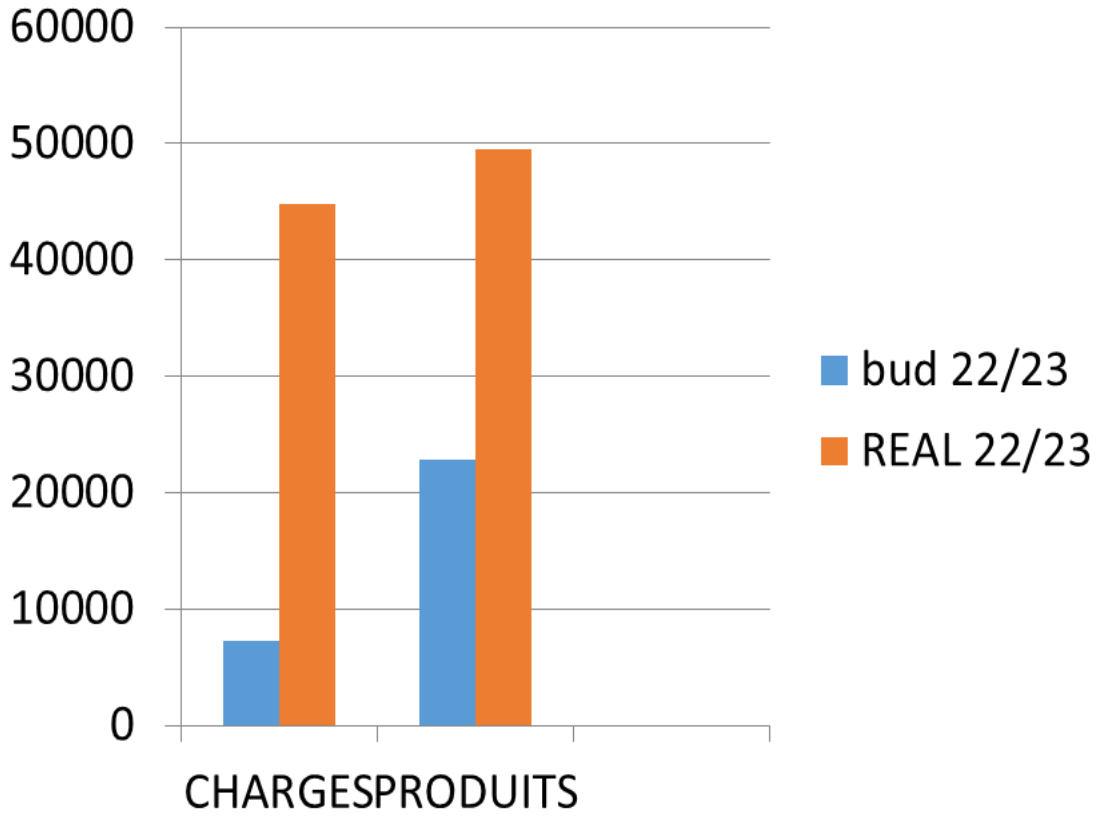

© © Ligue Nouvelle-Aquitaine de Tennis de Table

ACTIONS TECHNIQUES

- **CHARGES**

- BUDGET 2022/2023 194 800
- REALISE 2022/2023 153 600

- **PRODUITS**

- BUDGET 2022/2023 141 500
- REALISE 2022/2023 89 766

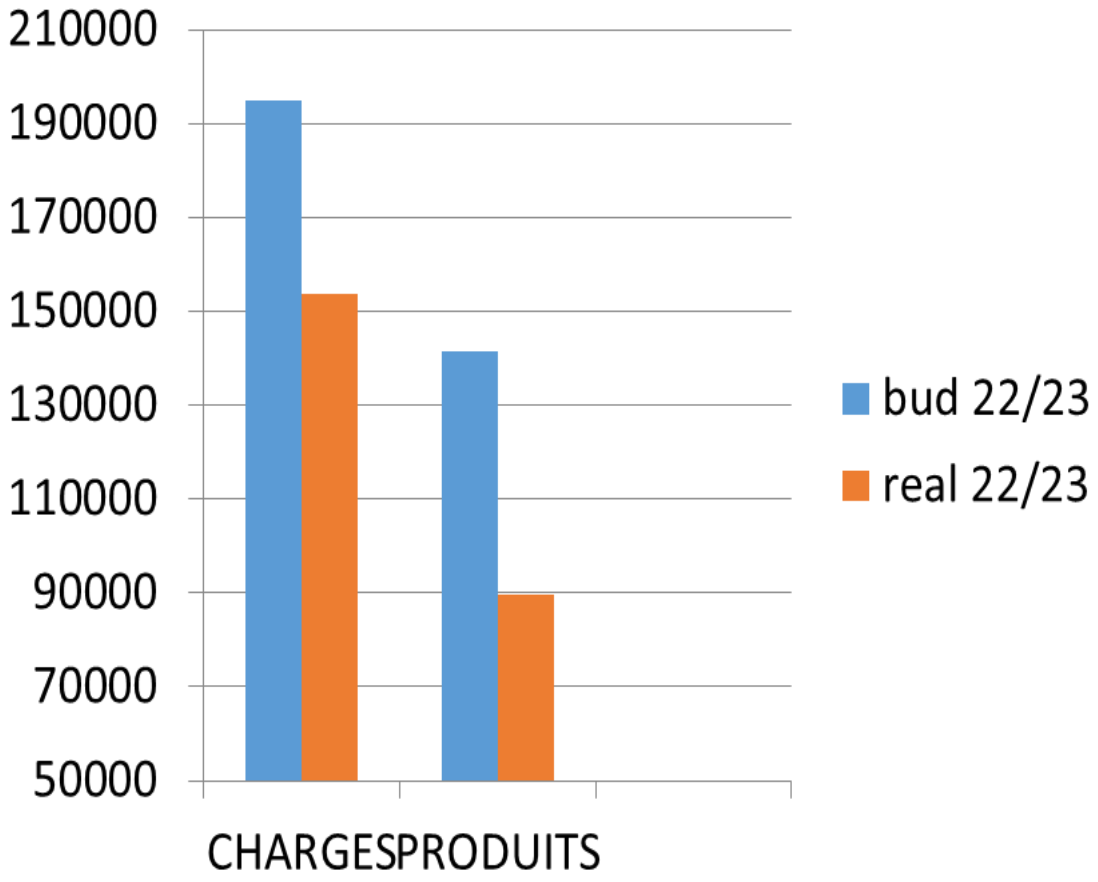

© © Ligue Nouvelle-Aquitaine de Tennis de Table

COTISATIONS

- **CHARGES**

- BUDGET 2022/2023 444 430
- REALISE 2022/2023 443 530

- **PRODUITS**

- BUDGET 2022/2023 718 500
- REALISE 2022/2023 728 354

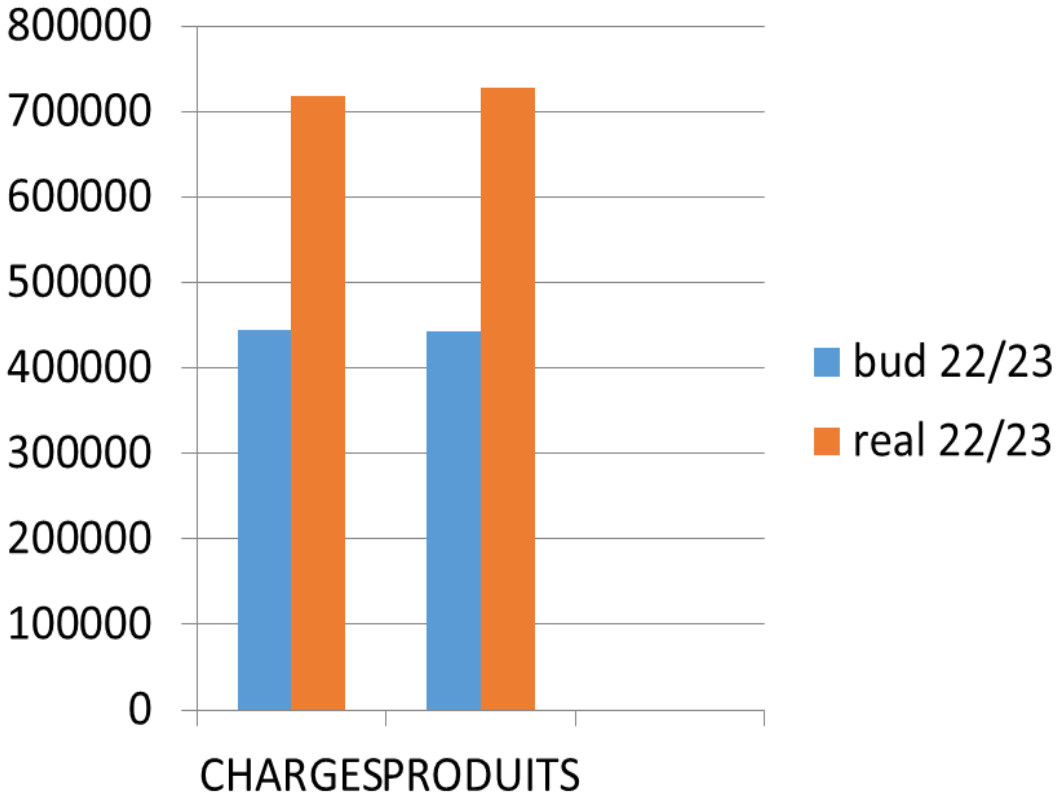

© © Ligue Nouvelle-Aquitaine de Tennis de Table

SUBVENTIONS

- **PRODUITS**

- BUDGET 2022/2023 134 796
- REALISE 2022/2023 137 298

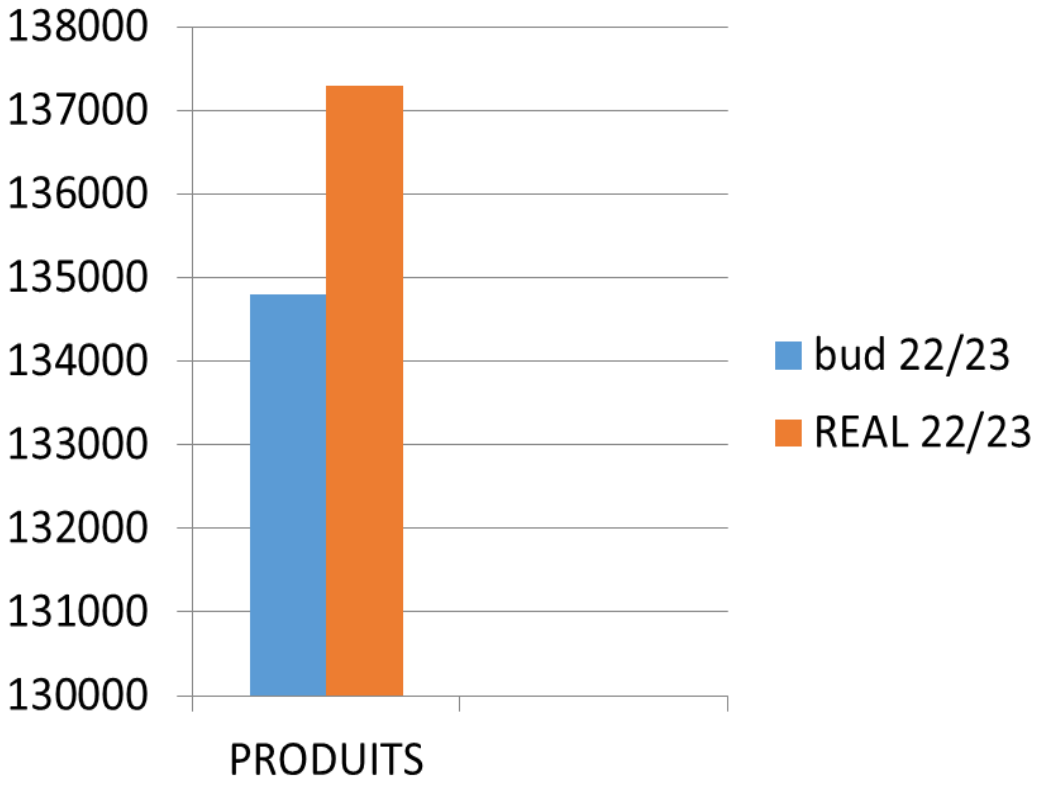

© © Ligue Nouvelle-Aquitaine de Tennis de Table

INSTITUT REGIONAL DE FORMATION

- **CHARGES**

- BUDGET 2022/2023 30 400
- REALISE 2022/2023 32 657

- **PRODUITS**

- BUDGET 2022/2023 39 300
- REALISE 2022/2023 59 336

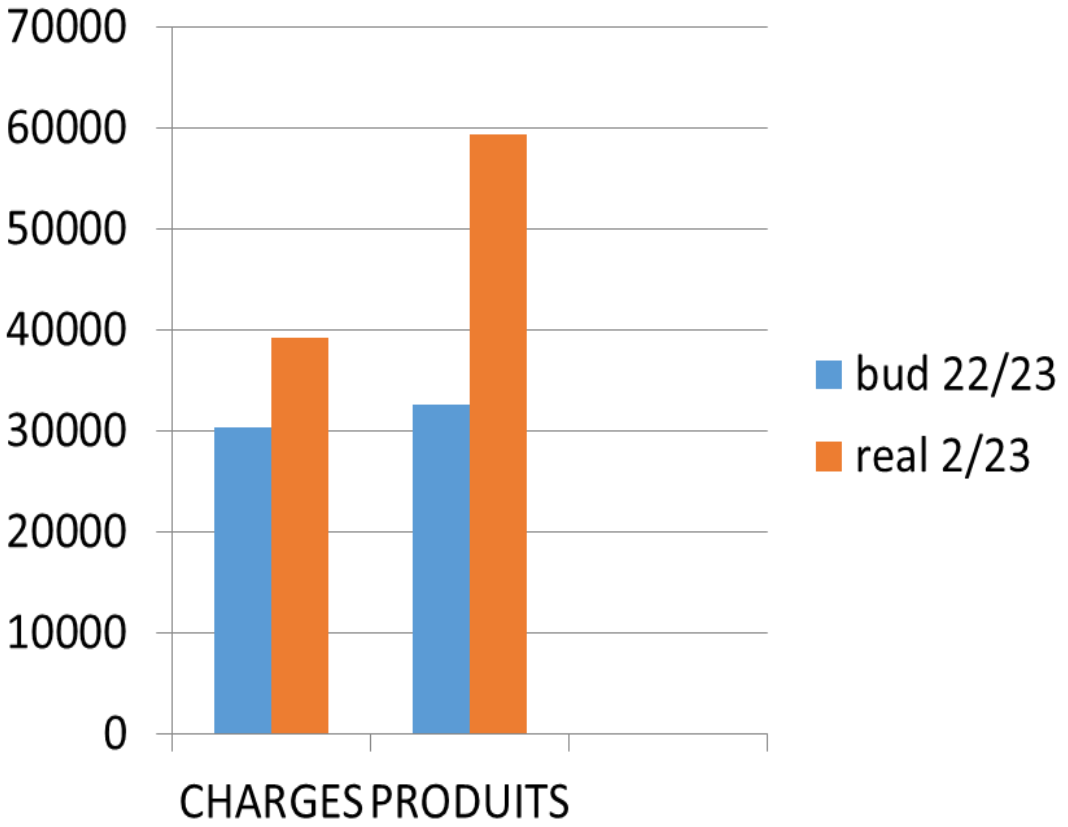

© © Ligue Nouvelle-Aquitaine de Tennis de Table

DOTATION AMORTISSEMENTS

- **<u>CHARGES</u>**

- BUDGET 2022/2023 1 000

- REALISE 2022/2023 3 278

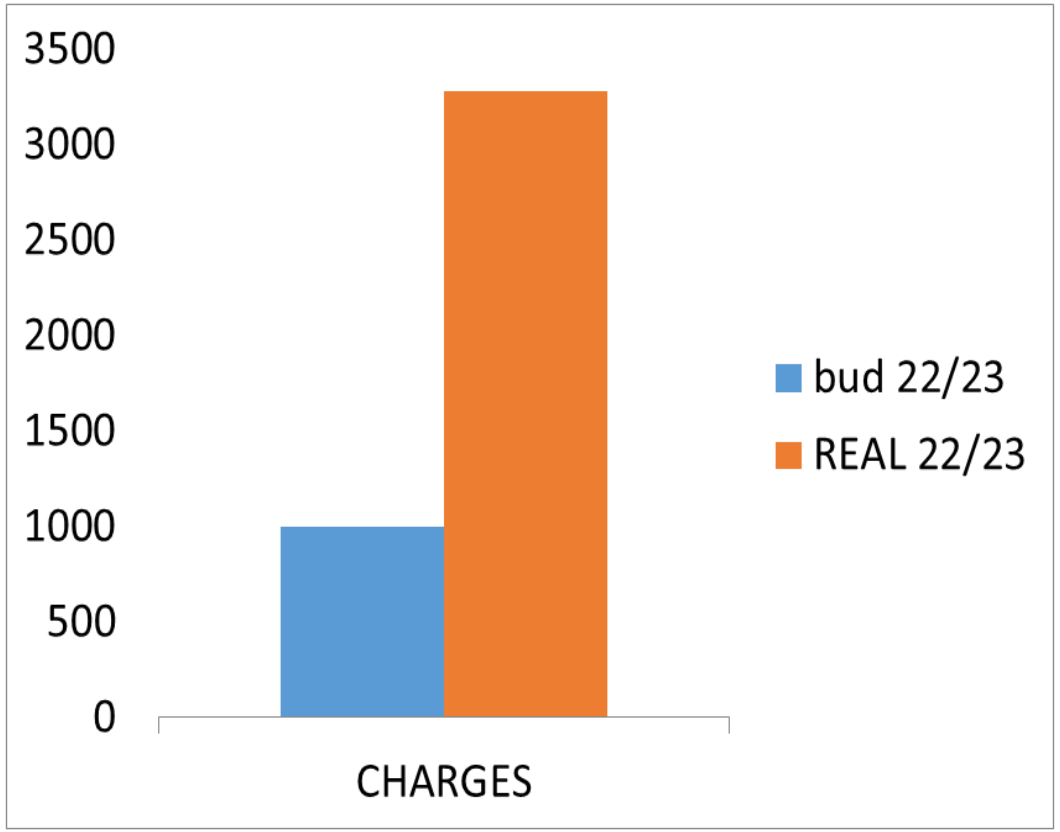

© © Ligue Nouvelle-Aquitaine de Tennis de Table

résultat financier

- **CHARGES**

- BUDGET 2022/2023 400
- REALISE 2022/2023 788

- **PRODUITS**

- BUDGET 2022/2023 2 361
- REALISE 2022/2023 5 036

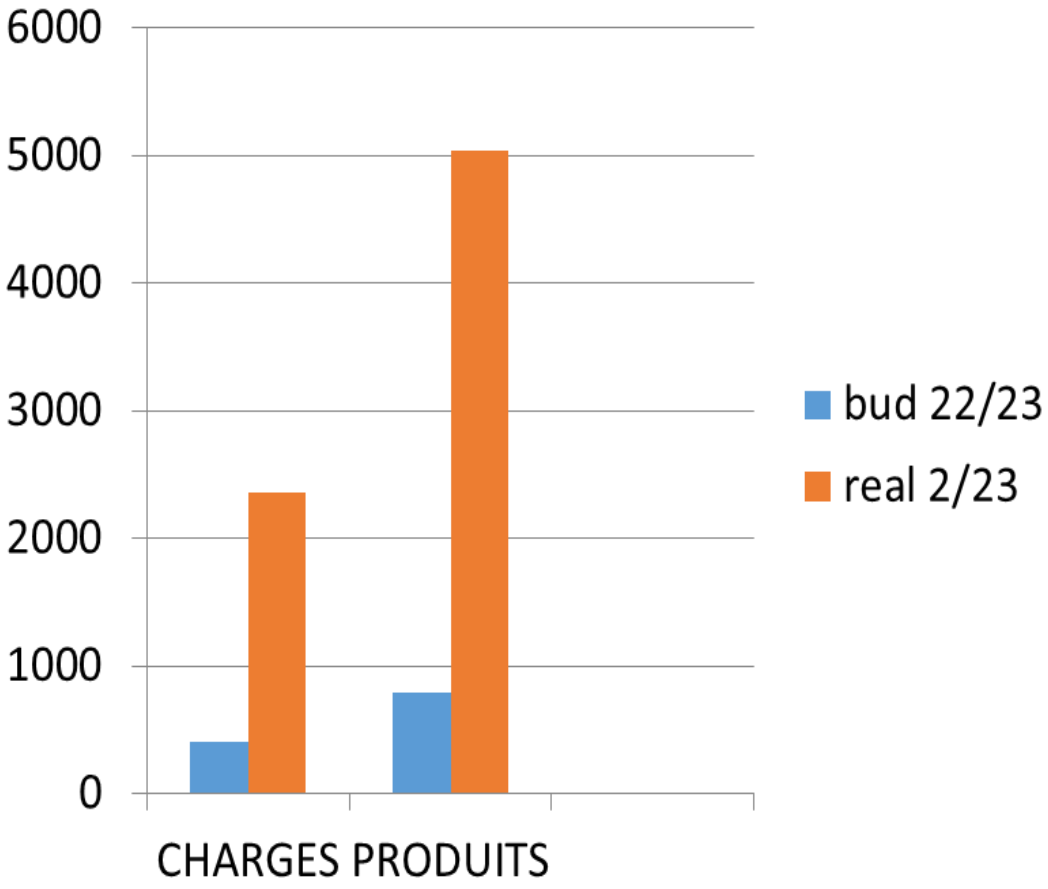

© © Ligue Nouvelle-Aquitaine de Tennis de Table

RESULTAT SAISON 22-23

- **CHARGES**

- BUDGET 2022/2023 1 092 257
- REALISE 2022/2023 1 087 633

- **PRODUITS**

- BUDGET 2022/2023 1 092 257
- REALISE 2022/2023 1 091 515

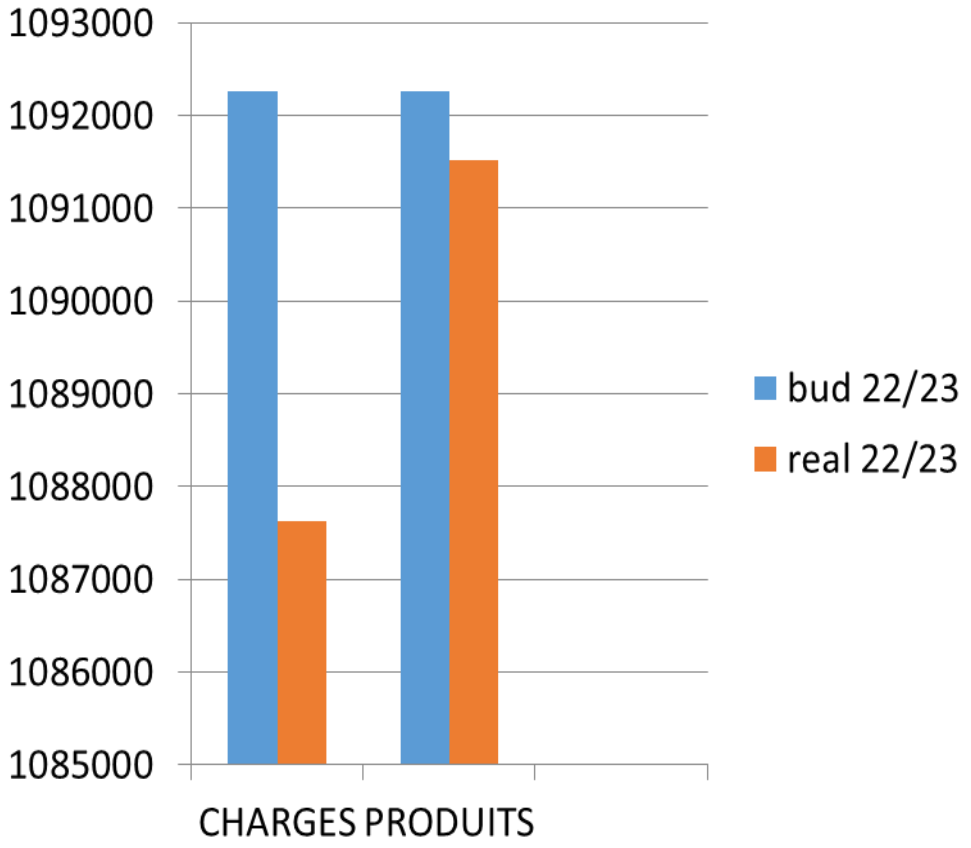

Résultat d'exploitation 2022/2023 **+3 882 €**

AG 16 Septembre 2023- Point Financier

LIGUE NOUVELLE AQUITAINE TENNIS DE TABLE

BILAN SYNTHETIQUE AU 30 JUIN 2023

En K€

ACTIF	2022-2023	2021-2022			PASSIF	2022-2023	2021-2022		
		Ligue seule	WVC2020	Cumul			Ligue seule	WVC2020	Cumul
Immobilisations Brutes	64	60	10	70	Fonds associatifs	176	176		176
Amortissements	-56	-57	-10	-67	Report à nouveau	117	39		39
Stock Fournitures				0	Résultat de la période	4	-29	107	78
Acomptes Fournisseurs	12	1		1	Cautions	39	45		45
Subventions et Créances à recevoir	43	27	4	31	Fournisseurs	41	43		43
Placements financiers	51	51		51	Dettes sociales	110	128		128
Compte liaison interne	0	-129	129	0	Dettes fiscales	0		26	26
Trésorerie	463	529		529	Autres dettes *(1)*	86	74		74
Charges constatées d'avance	4	10		10	Produits constatés d'avance	8	16		16
	581	492	133	625		581	492	133	625

(1) Dont remboursements à faire sur annulations 44 K€

AG 16 Septembre 2023- Point Financier

LIGUE NOUVELLE AQUITAINE TENNIS DE TABLE

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 30 JUIN 2023

En K€

CHARGES	2022-2023	2021-2022			PRODUITS	2022-2023	2021-2022		
		Ligue seule	WVC2020	Cumul			Ligue seule	WVC2020	Cumul
Achats			70	70	Cotisations	778	640		640
Autres achats et charges externes	218	184	63	247	Ventes et prestations			111	111
Reversements FFTT et CD	447	368		368	Dons		2		2
Charges de personnel	366	326	58	384	Subventions	118	86	55	141
Autres charges	33	31	9	40	Autres produits	170	112		112
Dotations aux amortissements	3	7		7	Transferts de charges	3	44	11	55
Charges financières				0	Produits financiers	2	1		1
Charges exceptionnelles	3	2	6	8	Produits exceptionnels	3	3	162	165
Impôt sur les sociétés			26	26					0
	1 070	918	232	1 150		*1 074*	888	339	1 227
Perte de l'exercice		-30			Bénéfice de l'exercice	4		107	77

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Ligue Nouvelle-Aquitaine TENNIS DE TABLE

AG du 16 septembre 2023- rapport financier

BILAN ACTIF

			Exercice N, clos le :		30/06/2023	30/06/2022
			Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	63 056	55 726	7 330	2 465
		Immobilisations corporelles en-cours				
		Avances et acomptes				
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations et créances rattachées				
		Autres titres immobilisés	495		495	495
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		Total (I)	**63 551**	**55 726**	**7 825**	**2 960**
ACTIF CIRCULANT	Stocks en cours					
	CRÉANCES	Créances clients, usagers et comptes rattachés	33 089		33 089	25 138
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	22 824		22 824	7 344
	DIVERS	V.M.P	50 725		50 725	50 725
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	462 822		462 822	529 124
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance		3 677		3 677	9 990
		Total (II)	**573 136**		**573 136**	**622 321**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(III)				
	Primes de remboursement des emprunts	(IV)				
	Ecarts de conversion actif	(V)				
		TOTAL GENERAL (I à V)	**636 687**	**55 726**	**580 960**	**625 281**

BILAN PASSIF

		30/06/2023	30/06/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Autres	175 858	175 858
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Autres		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	116 882	38 895
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	3 882	77 987
	Situation nette (sous total)	296 622	292 740
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissements		
	Provisions réglementées		
	Total (I)	**296 622**	**292 740**
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	Total (II)		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total (III)		
DETTES	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers	38 880	44 800
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 507	43 105
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	110 537	154 898
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	86 414	74 080
	Instruments de trésorerie		
Comptes régul.	Produits constatés d'avance	8 000	15 660
	Total (IV)	**284 339**	**332 541**
Ecarts de conversion passif	(V)		
	TOTAL GENERAL (I à V)	**580 960**	**625 281**

COMPTE DE RESULTAT

		30/06/2023	30/06/2022
	Nombre de mois de la période	12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	778 498	640 252
	Ventes de biens (dont ventes de dons en nature 17 301)		46 504
	Ventes de prestations de service (dont parrainages)		64 709
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		1 595
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Autres		0
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 913	218 398
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	287 767	252 880
	Total des produits d'exploitation (I)	**1 069 178**	**1 224 339**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		70 423
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	218 247	246 063
	Aides financières	446 920	367 732
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 469	7 882
	Salaires et traitements	213 220	243 081
	Charges sociales	150 555	133 196
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 279	6 522
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	33 269	40 434
	Total des charges d'exploitation (II)	**1 066 957**	**1 115 332**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		**2 221**	**109 007**
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 255	591
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers (III)	**2 255**	**591**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières (IV)		
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)		**2 255**	**591**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)		**4 476**	**109 599**

COMPTE DE RESULTAT

		30/06/2023	30/06/2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 781	2 515
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (V)	**2 781**	**2 515**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 375	7 703
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VI)	**3 375**	**7 703**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**-594**	**-5 188**
(VII)	Participation des salariés aux résultats		
(VIII)	Impôts sur les bénéfices		26 424
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	**1 074 214**	**1 227 446**
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	**1 070 332**	**1 149 459**
5 - EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)		**3 882**	**77 987**

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits	Bénévolats		
	Prestations en nature	17 301	7 970
	Dons en nature	62 250	62 250
	Total	79 551	70 220
Charges	Secours en nature	62 250	62 250
	Mise à disposition gratuite de biens et services	17 301	7 970
	Personnel bénévole		
	Prestations en nature		
	Total	79 551	70 220

AG du 16 septembre 2023- rapport financier

Ligue Nlle Aquit Tennis Table Association

Euros

Annexe

Faits caractéristiques

Après quatre saisons incluant dans les comptes l'organisation du mondial vétérans WVC 2020, l'exercice 2022-2023 n'a enregistré que des opérations de l'activité habituelle de la ligue.

Dans le comparatif, l'incidence des WVC 2020 sur les comptes au 30 juin 2022 est de :
- 339 431 euros dans les produits
- 232 653 euros dans les charges
- 106 778 euros sur le résultat

Le résultat de l'exercice clos le 30/06/2023 ressort positif de 3 882 euros
(produits 1 074 214 euros - charges 1 070 332 euros)

contre une perte au 30/06/2022 de -28791 euros (hors WVC 2020)
(produits 888 015 euros - charges 916 806 euros)

Annexe COVID-19

Impacts de l'épidémie sur l'activité de l'entreprise

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que cette crise sanitaire a eu des impacts significatifs sur son activité depuis le 1er mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Les mesures prises sur les saisons précédentes :

- recours à l'activité partielle pour les salariés

- obtention d'aides publiques au fonds de solidarité

ainsi que les exonérations de cotisations sociales dont notre secteur d'activité a bénéficié et le soutien des collectivités territoriales notamment pour l'annulation des WVC 2020

ont permis d'assurer financièrement les saisons précédentes.

Sur la saison 2022-2023, les échéanciers accordés par l'URSSAF ont été honorés :

- 17 503 euros ont été remboursés

- 43 914 euros restent à rembourser par règlements mensuels jusqu'en mars 2025.

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes (le 30/06/2023), l'association estime que la poursuite de son activité n'est pas remise en cause.

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

1.1 - Conventions Générales comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence,conformément aux règles de base suivantes :

- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices,
- continuité d'exploitation,

et conformément aux règles générales.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, aucune dépréciation n'est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'association et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

1.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

1.3 - Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions Réévaluations	Cessions Virements	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement				
- Frais de recherche et de développement				
- Donations temporaires d'usufruit				
- Concessions, brevets et droits similaires	10 140			
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total	**10 140**			
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel outillage industriels	59 279	8 143	4 366	63 056
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Total	**59 279**	**8 143**	**4 366**	**63 056**
Immobilisations financières				
- Participations et créances rattachées				
- Autres titres immobilisés	495			495
- Prêts				
- Autres immobilisations financières				
- Biens reçus par legs/donations destinés à être cédés				
Total	**495**			**495**
Total général	**69 914**	**8 143**	**4 366**	**63 551**

Ligue Nouvelle-Aquitaine TENNIS DE TABLE

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement				
- Frais de recherche et de développement				
- Donations temporaires d'usufruit				
- Concessions, brevets et droits similaires	10 140			
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total	**10 140**			
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel outillage industriels	56 814	3 278	4 366	55 726
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Total	**56 814**	**3 278**	**4 366**	**55 726**
Total général	**66 954**	**3 278**	**4 366**	**55 726**

Produits d'exploitation

Concours publics et subventions

Des subventions ont été accordées à la Ligue sur la saison 2022-2023 par l'Etat et les collectivités territoriales pour un total de 103 K€ qui se répartissent de la façon suivante :

- 27 K€ pour l'aide à l'emploi
- 39 K€ de l'Agence Nationale du Sport (ANS)
- 37 K€ du Conseil Régional, aide au Haut Niveau inclus

La ligue a également obtenu de la FFTT une aide au développement de 14 K€

BUTTERFLY

Autres informations

La ligue bénéficie de l'assistance gratuite d'un conseiller technique national (CTN) détaché par la FFTT et rémunéré par l'Etat.
La valorisation de cette mise à disposition, si elle devait nous être facturée, ne nous a pas été communiquée pour 2022. Pour rappel elle était de 62 K€ pour l'année civile 2019

.

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

ne sont enregistrées dans ces comptes que des opérations courantes relatives à la saison suivante

AUTRES DETTES

Au 30 juin 2023, il restait encore 44 K€ de remboursements à effectuer du fait de l'annulation de la compétition.

ECHEANCES CREANCES ET DETTES

les créances inscrites au bilan au 30 juin 2023 sont à échéance de moins d'un an
les dettes inscrites au bilan au 30 juin 2023 sont à échéance de :
- moins d'un an mais renouvelables pour 39 K€ (cautions sur engagements des équipes)
- moins d'un an pour 226 K€
- plus d'un an pour 19 K€ (échéancier URSSAF)

REMUNERATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montant comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels : 3423 €.

QUITUS AU TRESORIER

AFFECTATION DU RESULTAT 2022/2023

Changement date de clôture Exercice comptable

Passage d'un exercice au calendrier sportif à un exercice sur l'année civile

Changement date de clôture Exercice comptable

Conséquences:

- **Exercice 23-24 exceptionnel 18 mois (01/07/23 à 31/12/24)**
- **Inscrire à nos statuts la date de clôture comptable**
- **Révision de nos statuts et règlements intérieurs**
- **Conseil de ligue à prévoir courant novembre 23**
- **AG ligue à prévoir en janvier 2024**

RAPPORT D'ACTIVITE LNATT

AG du 12 février 2023- rapport des commissions

AG 16 septembre 2023 – Championnat par équipes

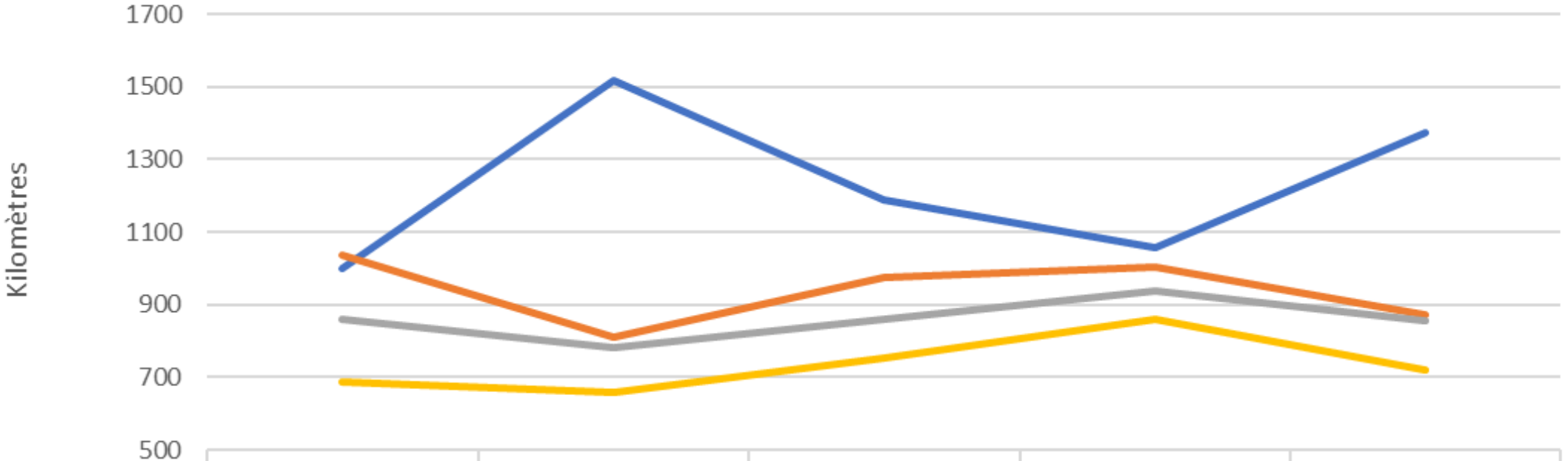

	2122-1	2122-2	2223-1	2223-2	2324-1
PN/PNE	1000	1519	1189	1057	1372
R1/PN	1036	811	973	1003	871
R2/R1	858	781	862	939	857
R3/R2+R3	686	657	755	858	720

- **Priorité d'application des règlements :**
  - Consignes (nouvelle version majeure par an, dernière version lnatt.fr)
  - Règlements régionaux (évolution si besoin, dernière version lnatt.fr)
  - Règlements fédéraux (dispo fftt.fr)

- **Aides aux clubs : ajout de fiches prochainement sur le site (évolution permanente, dernière version sur lnatt.fr)**
  - Forfait / Équipe incomplète
  - Blessure d'un joueur, reclassement des parties, perte de points, équipe incomplète
  - Participation des joueurs (classement, mutés, étrangers, brûlage, exempt, forfait, …)
  - Modification de rencontre
  - Non réengagement, Retrait, Forfait général

- **Titres par équipes : modifications**

- **Règlement du championnat par équipes :**
  - Précisions : constitution des poules (montées, descentes et places vacantes)
  - Modification : repêchage (place vacante) en régional suite à suppression d'une équipe en fonction de sa provenance

- **Constitution des poules :** Réflexion en cours (CSR) pour repousser la date après les repêchages du niveau national

La saison CF 22-23 est terminée, comme promis il est temps d'en faire un bilan

Quelques chiffres:

	2022 2023	2021 2022	2020 2021	2019 2020	2018 2019	2017 2018	
							moyenne 17-20
Total G+F	1505	1177	covid	1457	1574	1724	1585
total G	1352	1043		1364	1462	1572	1466
total F	153	134		93	112	152	119

Néanmoins les constats suivants :

- Difficultés à trouver des salles à 24 tables
- Demandes de remettre les Benjamins en CF ligue
- Souhait de limiter les déplacements trop loin
- Niveau régional trop élitiste
- Problème pour gérer 12 montées sur un seul niveau impliquant des tableaux de 24
- Demande de tour CF sur 1 jour

Constats précédents = réponses proposées

- Difficultés à trouver les salles à 24 tables

Nouvelle formule pours salles à 16 tables

- Demandes de remettre les Benjamins en CF ligue

Réintégration des catégories Benjamins G/F

- Souhait de limiter les déplacements trop loin
- Niveau régional trop élitiste
- Problème pour gérer 12 montées sur un seul niveau impliquant des tableaux de 24

Refonte du CF ligue sur 2 niveaux Régional= PN et Régionale Nord et Sud

- Demande de tour CF sur 1 jour

CF PN sur 2 jours et CF Régionale Nord & Sud sur 1 jour

AG 16 septembre 2023 – Critérium Fédéral

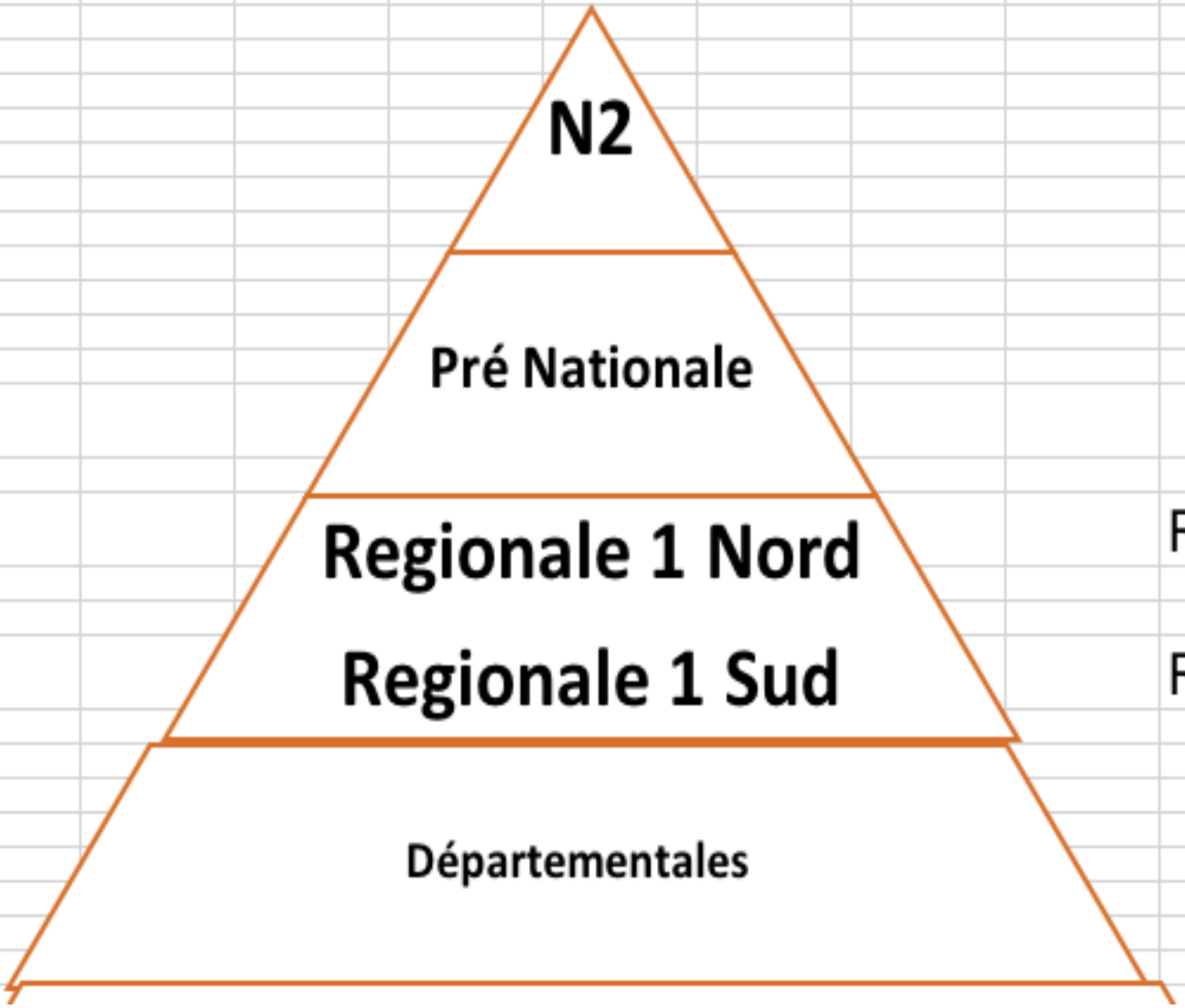

Regionale Nord	CD 16, 17, 19, 23+87, 79, 86
Regionale Sud	CD 24, 33, 40, 47, 64

La ligue = 3Territoires Est; Nord; Sud

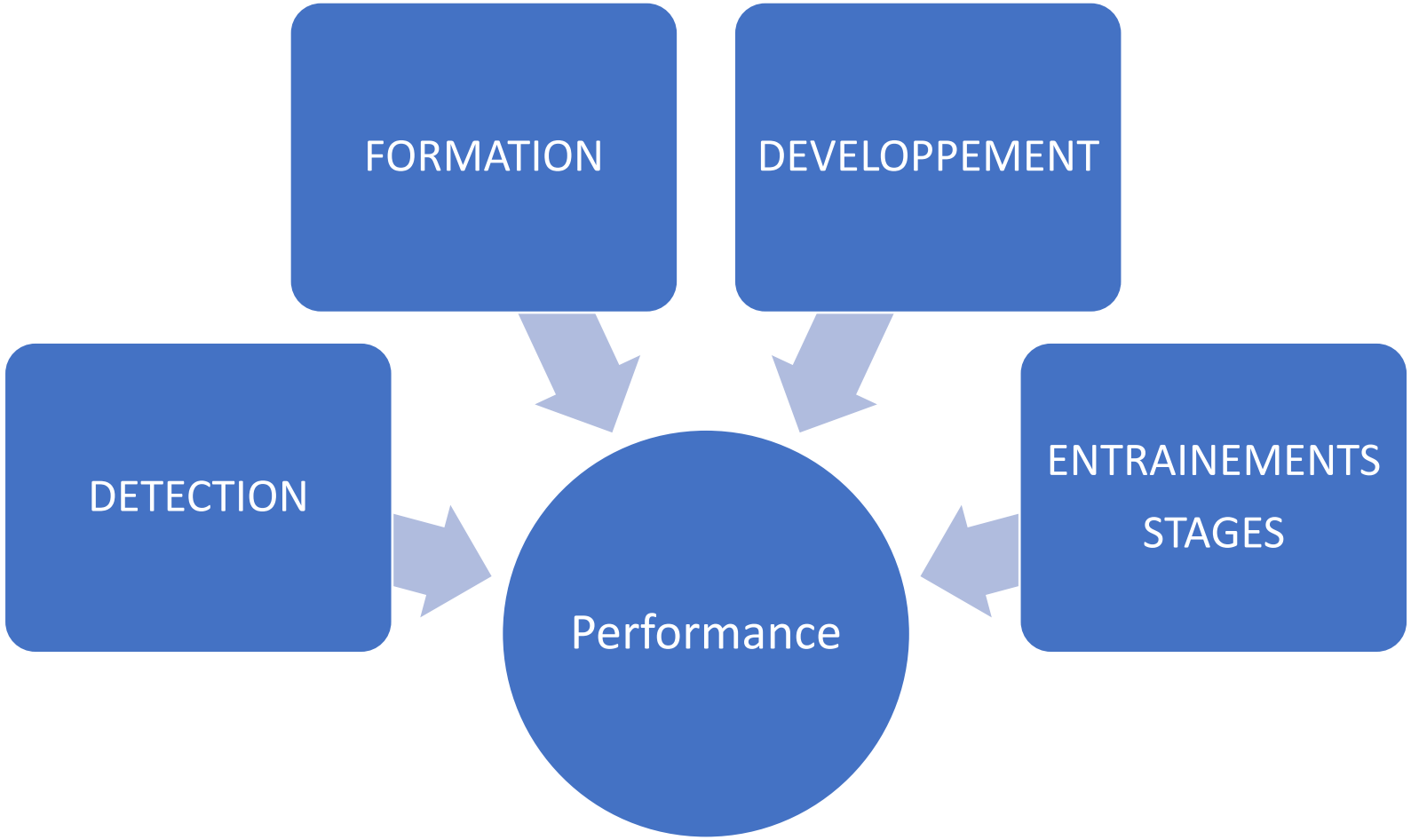

DETECTION

Stage 1 et 2 octobre au Temple sur Lot

5 stages de détection
69 jeunes, 18 journées ce qui représente un volume d'entrainement de 130 heures
5 journées de détection, 48 jeunes pour 52 heures

ENTRAINEMENTS/STAGES

ELITE A Avril – Creps Poitiers; Aout Boyardville

Groupe territorial

EST

ELITE A
Février - Temple sur Lot
ELITE B
Février - Temple sur Lot
Avril - Gradignan

7 stages ELITE A / PÖLE
Prés de 300 heures d'entrainements

Plus de 40 visites de clubs et 8 visites de Comités

Visite au club de Jaunay Clan

Visite stage CD 79

Visite Formation continue Limoges

DEVELOPPEMENT

- Salon des Sports - Bordeaux
- 6 emplois créés

(apprentissage et emploi aidé)

CD 33/ Saint Loub Ping / CA Béglais / Biscarrosse O. / JA Dax / Stade Montois / SU Agen

- Sport santé
- Journée IME Collége / club Ussel

Avec Christophe LEGOUT

La place de la formation technique

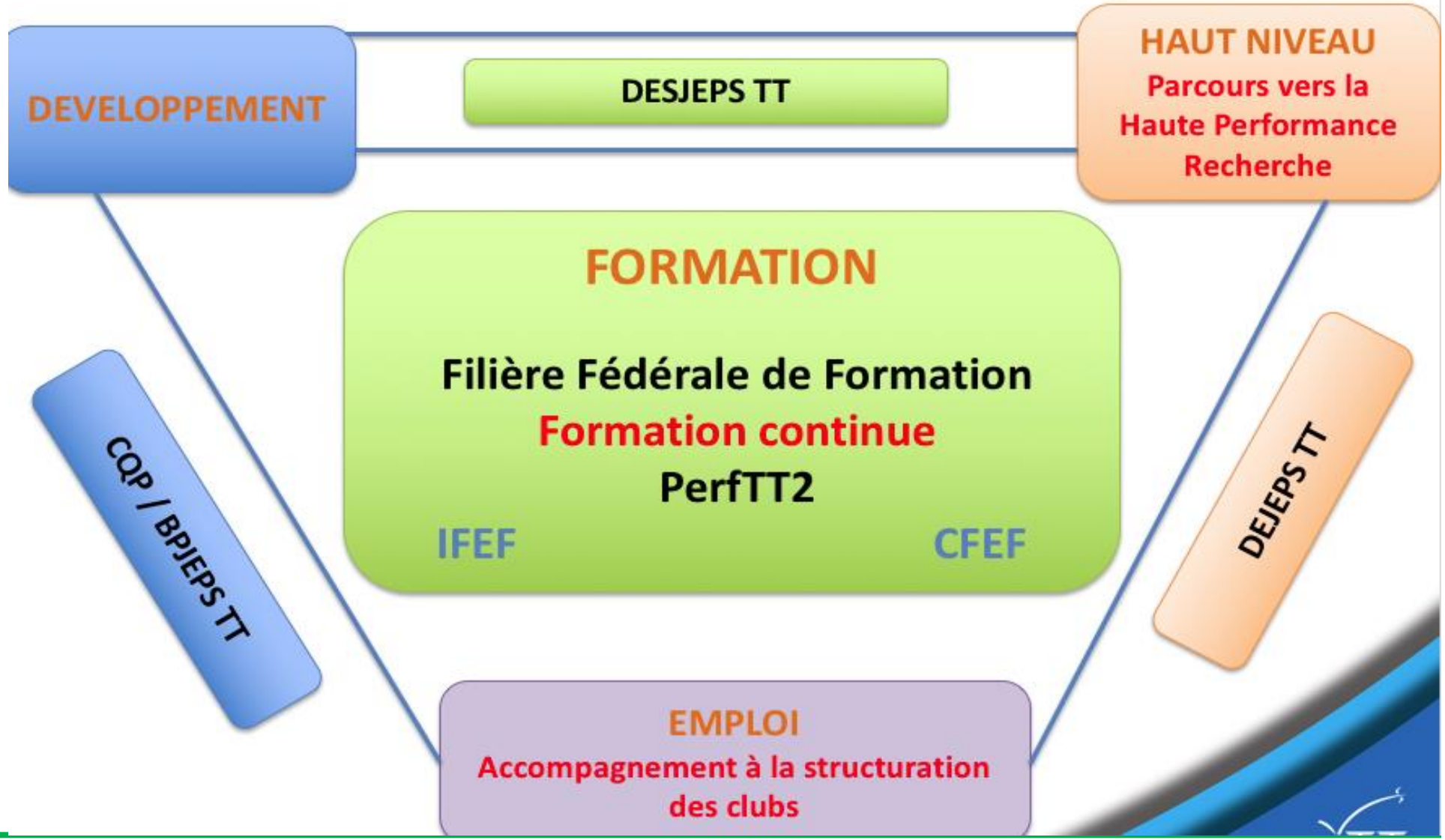

Formation Fédérale:

- 9 stagiaires en formations AJR de 6 CD
- 104 stagiaires en formations IC de 10 CD
- 39 stagiaires en formations AF de 9 CD
- 15 stagiaires en formations EF de 7 CD
- *Examen EF 16 inscrits dont 1 d' Occitanie; 12 reçus*

ETR octobre 22 Creps de Poitiers

Formation AJR aout 22 Boyardville

AG 16 septembre 2023- Gestion Technique

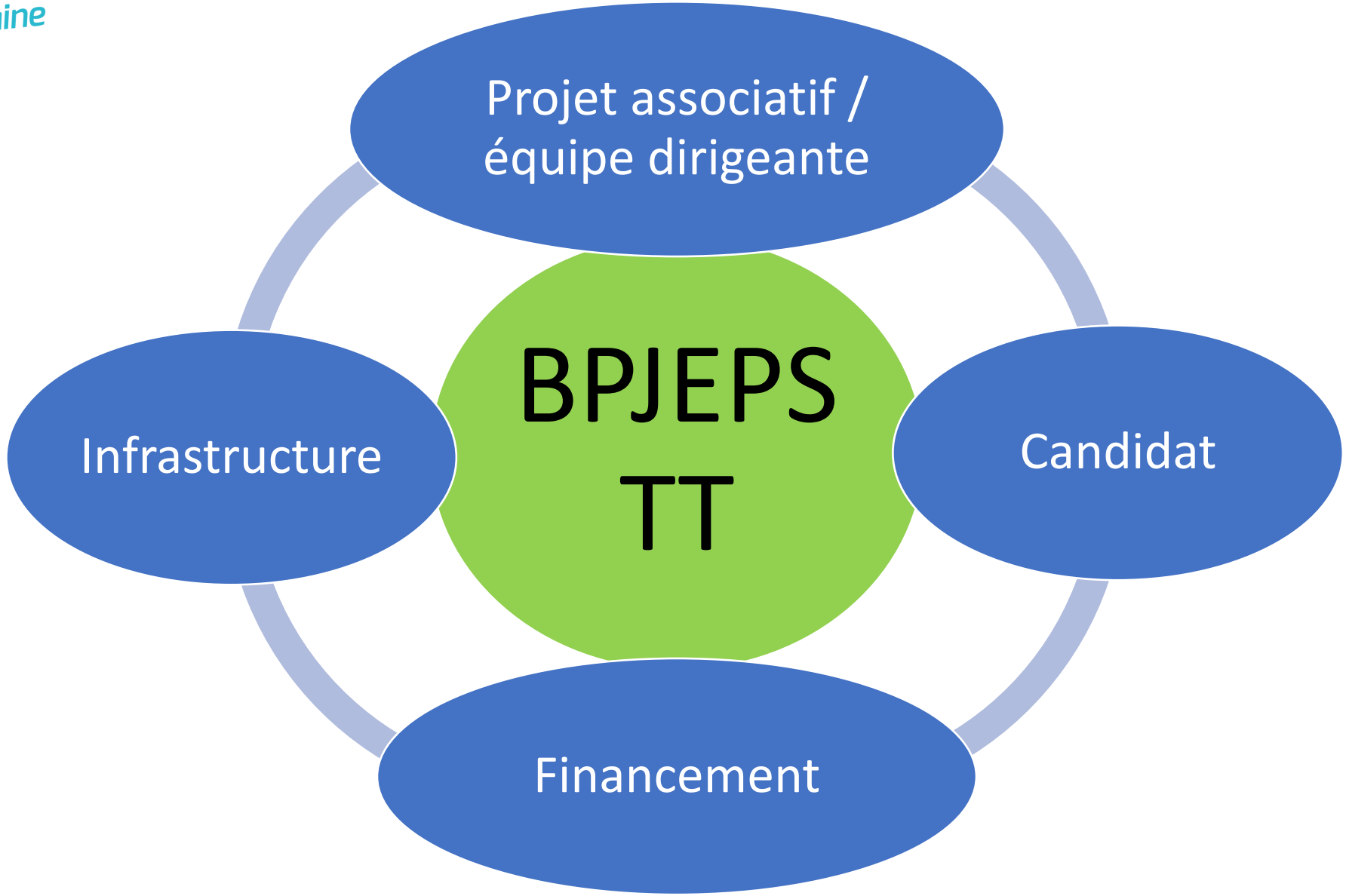

Formation Professionnelle:

- BPJEPS TT … 14 stagiaires en formations, 12 en examens, 8 reçus
- DESJEPS TT … 3 Inatt reçus

(Laure Le Mallet; Patrick Hauspie; Florian Raillard)

Formation
B.P.J.E.P.S. T.T.
à Bugeat

BPJEPS Tennis de table, c'est...

- Pérenniser l'encadrement des publics – **développer son club**
- Aider une personne à construire sa vie professionnelle

Ouverture des **prochaines inscriptions en mars/avril 2024**

(sous réserve de validation du dossier d'habilitation par la DRAJES)

Début de la prochaine formation Juin 2024, sur 12 ou 13 mois

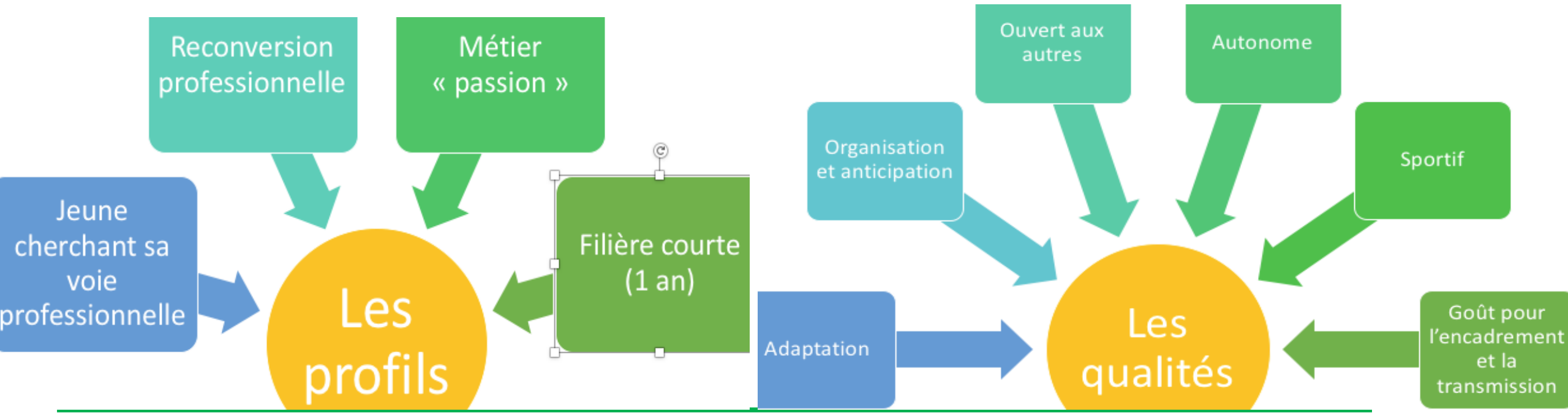

AG 16 septembre 2023- Gestion Technique

La filière fédérale (Hervé Jouanneaux)

Tout comme la technique est au service de la tactique, la formation est au service du développement.

La Ligue et les Comités ont tout intérêt à s'approprier cette filière pour continuer à se développer.

LES RÉSULTATS

Jules CAVAILLE
Champion de France
Double messieurs

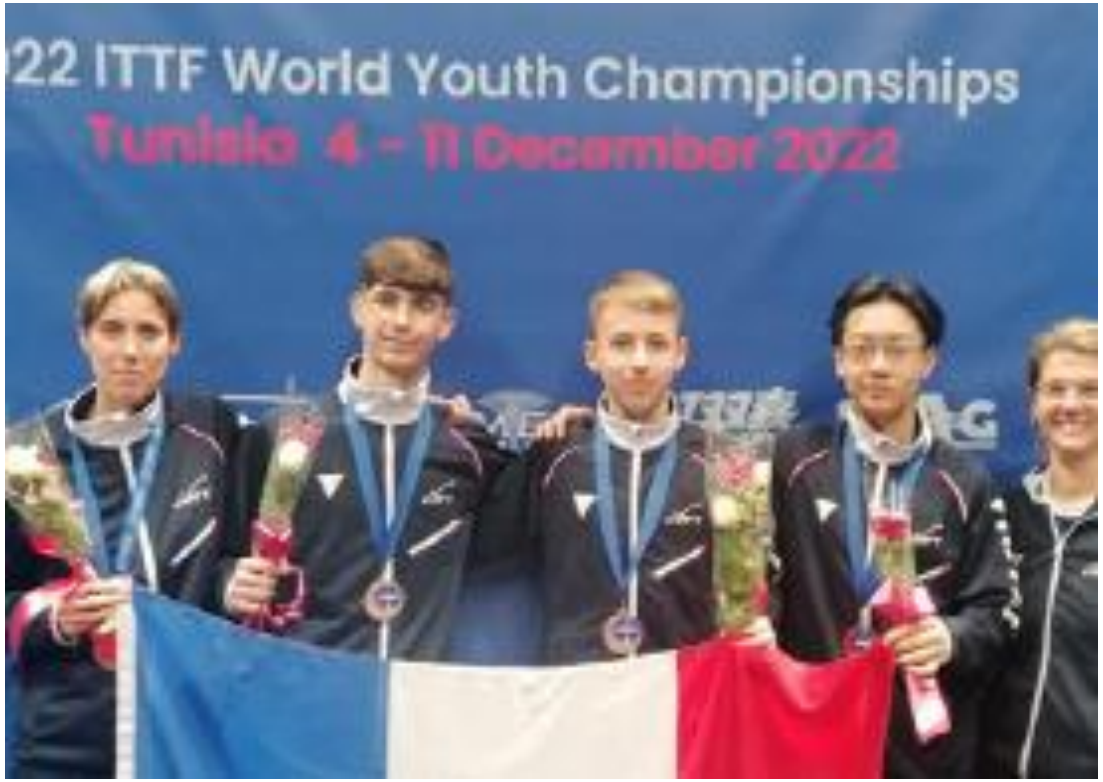

Océane Guisnel
vice-championne
de France
en double Dames

Antoine NOIRAULT
Monde Jeunes
Médaille Bronze par équipes

LES RÉSULTATS

Championnat France des Régions Benjamins 2023

Champion de France 2023

Lucas BRILLOUET
Raphael CAMMAS
Thomas BOUTOT
Gabriel TRAMONTI

Thomas LAVERGNE
cap

LES RÉSULTATS

Championnat France
Cadets 2023

Champion de France
2023
Double Cadets

Arthur DUBOIS
Nathan DOUSSINET

LES RÉSULTATS

Championnat France Benjamins 2023

Médaille Bronze Simple

Lucas BRILLOUET

Médaille Bronze Double

Gabriel TRAMONTI – Raphael CAMMAS

LES RÉSULTATS

Championnat France
Minimes 2023
Double minimes

Or
Quentin Sandona
Argent
Nathan Narayana
Bronze
Sasha Campagne et
Raphael Cammas

LES RÉSULTATS

WTT Youth
Hongrie
Médaille Bronze

Simple

moins de 11 ans

Quentin Sandona

LES RÉSULTATS-Sports Adaptés

3 médailles aux France 2023
(1 or en double Dames
2 bronze)

Anne DIVET
Vice Championne Monde Double Dames
avec Léa FERNEY

AG 16 Septembre 2023- Jeunes & Techniques

LES RÉSULTATS- Equipes clubs

Poitiers TTACC86 en Pro A 7ème
PPCV maintien en Pro B
Titre de N1 et montée en Pro B pour le CP Fouras
Titre en N3 et montée en N2 pour le CP Fouras

POLE ESPOIR LNATT

Une aventure humaine !

POLE ESPOIR LNATT

- **La fin d'une histoire**

  le début d'une autre!

AG 16 Septembre 2023- ETR

Sur les 3 ETR territoriales au total 75 éducateurs (Clubs & Comités) présents pour ces ETR

Créer du lien et échanger entre cadres techniques professionnels ou bénévoles.

Projets et/ou actions complémentaires et /ou mutualisés

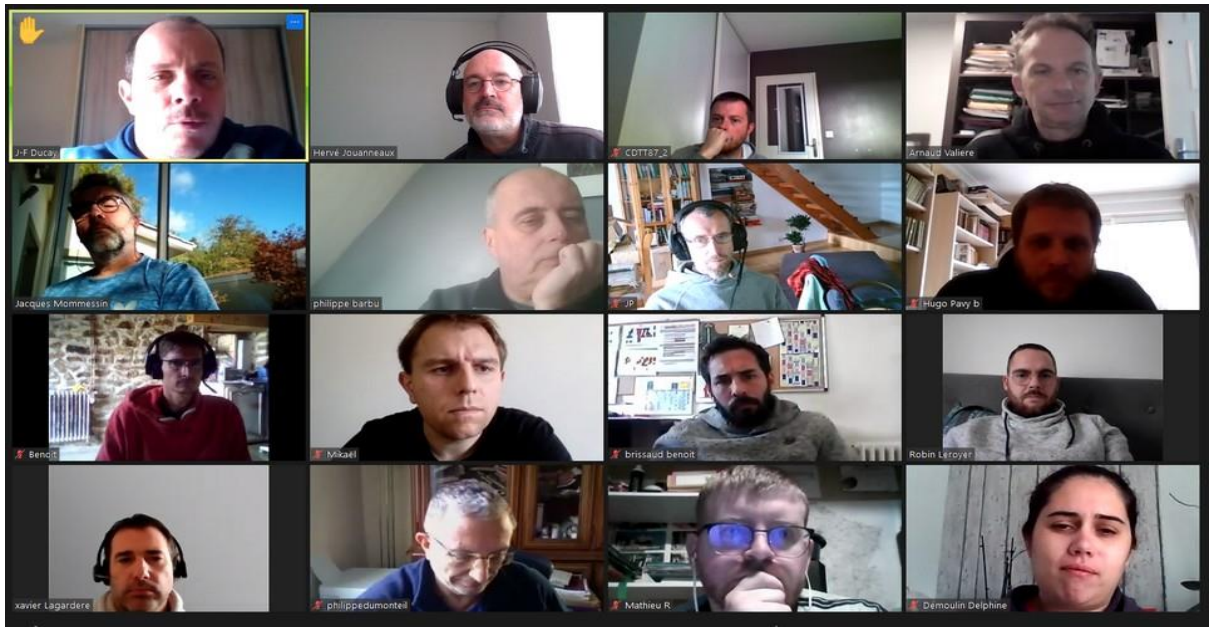

AG 16 Septembre 2023- Féminines

24-25/06/23 journée féminine Boyardville (17)

Journée féminine le 28 mai 23 Montignac Lascaux (24)

Stage USSEL 15/04/ 2023

AG 16 Septembre 2023- Féminines

ELLES NATT

Numéro 2 / Juillet 2023

PORTRAIT DE DEUX FEMMES

https://hidrive.ionos.com/lnk/BOCmhhTd

Entretien avec
Martine Martin
Présidente du club de Fouras

https://hidrive.ionos.com/lnk/47I6Bff

Entretien avec
Maryvonne Del Castillo
Licenciée au club de Dax

Stage féminin à Boyardville 24 et 25 juin 2023

Vidéo des féminines à Boyardville

https://hidrive.ionos.com/share/ge.7w9irr3#5/

Nos 4 représentantes pour les Eurominichamp's 2023 – Schiltigheim – 25 au 27 août 2023

EMC 2023 - FÉMININES

Albane GARD NEDELEC
2012
Club : Niort TT
Minimes 1 classée 700 pts

Palmarès
Evoluait en 2022/2023 en national 2 au CF minimes (elle était benjamine)
- Vainqueure du top régional de détection 2023
- Médaillée d'argent aux titres de Nouvelle Aquitaine en benjamines filles 2023
- Perd en individuel en 16ème de final aux championnats de France benjamines en 2023 et en 8ème en double
- Sélectionnée avec l'équipe de la ligue Nouvelle-Aquitaine en benjamines aux championnats de France des régions 2023, les filles terminent 5ème.

Léane KRISMER
2010
Club : Fouras
Cadette 1, classée 978 pts

Palmarès
Evoluait en 2022/2023 en national 2 au CF cadettes (alors qu'elle était minime)
- Médaillée d'argent aux titres de Nouvelle Aquitaine en minimes filles 2023
- Qualifiée aux France minimes elle perd en 16ème de final en simple et en 16ème en double avec Lola contre les têtes de séries N°1.
- Sélectionnée avec l'équipe de la ligue Nouvelle-Aquitaine en minimes aux championnats de France des régions 2023, les filles terminent 7ème.

Emma ABDESSELAM LACROIX
2010
Club : Haute Corrèze TT
Cadette 1, classée 1128 pts

Palmarès
Evoluait en 2022/2023 en national 2 au CF cadettes (alors qu'elle était minime)
- Vainqueure des titres de Nouvelle Aquitaine en minimes filles 2023
- Qualifiée aux France minimes elle perd en 16ème de final en simple et 8ème en double
- Sélectionnée avec l'équipe de la ligue Nouvelle Aquitaine en minimes aux championnats de France des régions 2023, les filles terminent 7ème.

Lola MONCERE
2012
Club : Villenave TT
Minimes 1 classée 720 pts

Palmarès
Evoluait en 2022/2023 en national 2 au CF minimes (elle était benjamine)
- Vainqueure des titres de Nouvelle Aquitaine en benjamines filles 2023
- Médaillée d'argent au top régional de détection 2023
- Qualifiée aux championnats de France Minimes, perd en 16ème de final en double associée à Léane
- Qualifiée aux championnats de france benjamines et elle Perd en individuel en 16ème de final aux championnats de France benjamines en 2023 et en 8ème en double associée à Rose Marie ARSEQUET (TTGF)
- Sélectionnée avec l'équipe de la ligue Nouvelle Aquitaine en benjamines aux championnats de France des régions 2023, les filles terminent 5ème.

DE BEAUX SOUVENIRS

Réalisée par la Commission Féminine

Rendez-vous en septembre !!

AG 16 Septembre 2023- Arbitrage CRA

JUGE ARBITRAGE

- Pour pouvoir jouer en National, PN et R1 les clubs doivent mettre à la disposition de la CRA (via CDA) 1 juge arbitre par équipe.
  Ce juge arbitre « en obligation » sera nommé 2 à 3 fois dans une phase.

Les autres juges arbitres pourront être nommés 1 à 2 fois dans la phase, suivant les besoins

La CRA envisage de demander aux clubs d'avoir un JA1 présent dans leur salle à chaque journée quelque soit le niveau.

Suivi des juges arbitres

- Un juge arbitre doit officier au moins une fois par saison, ou participer à une session de formation continue (recyclage)

Si un juge arbitre n'a pas travailler durant la saison il est mis en « inactivité » et il ne peut plus représenter son club « obligation »

DECLARATION D'HONORABILITE

Les juges arbitres et arbitres mais aussi **les Dirigeants / Educateurs** doivent faire une déclaration sur l'honneur qu'ils n'ont pas été condamné pour des faits de violence sexuelle ou de comportement déplacé.

Pour cela ils doivent cocher la case ci-dessous figurant sur leur fiche licence dans spidv2.

Il doivent au préalable déclarer leur ville et pays de naissance.

Tout juge arbitre en « obligation » sera refusé si cette opération n'est pas réalisée.

Nomination et suivi des AR

Certaines épreuves ont besoin d'arbitres.
Une demande de participation a été adressée à tous les AR de la ligue.

Les AR sont soumis aux mêmes règles sur l'inactivité que les JA.
S'ils ne travaillent pas pendant 1 saison ou s'ils n'ont pas suivi de formation continue ils sont mis en inactivité.

Les AR qui pratiquent dans leur club en national seront pris en compte.

PROJET DÉVELOPPEMENT

LES PRIORITÉS FÉDÉRALES

LOISIR ADULTES

PING EXTÉRIEUR

PING 4-7 ANS

PING VR

AG 16 Septembre 2023- Développement

Disponible sur Google play

Disponible sur App Store

ECHANGES LIGUE, COMITÉS ET CLUBS

RENCONTRE AVEC 8 COMITÉS SUR 12

CRÉATIONS OUTILS COMMUNICATION (COMITÉ 24, 33, 40)

PRÉSENCE ÉVÉNEMENTS (COMITÉ 17,19, 33, 40)

OPÉRATION ÉTÉ PING LNATT (BUDGET 6000€)

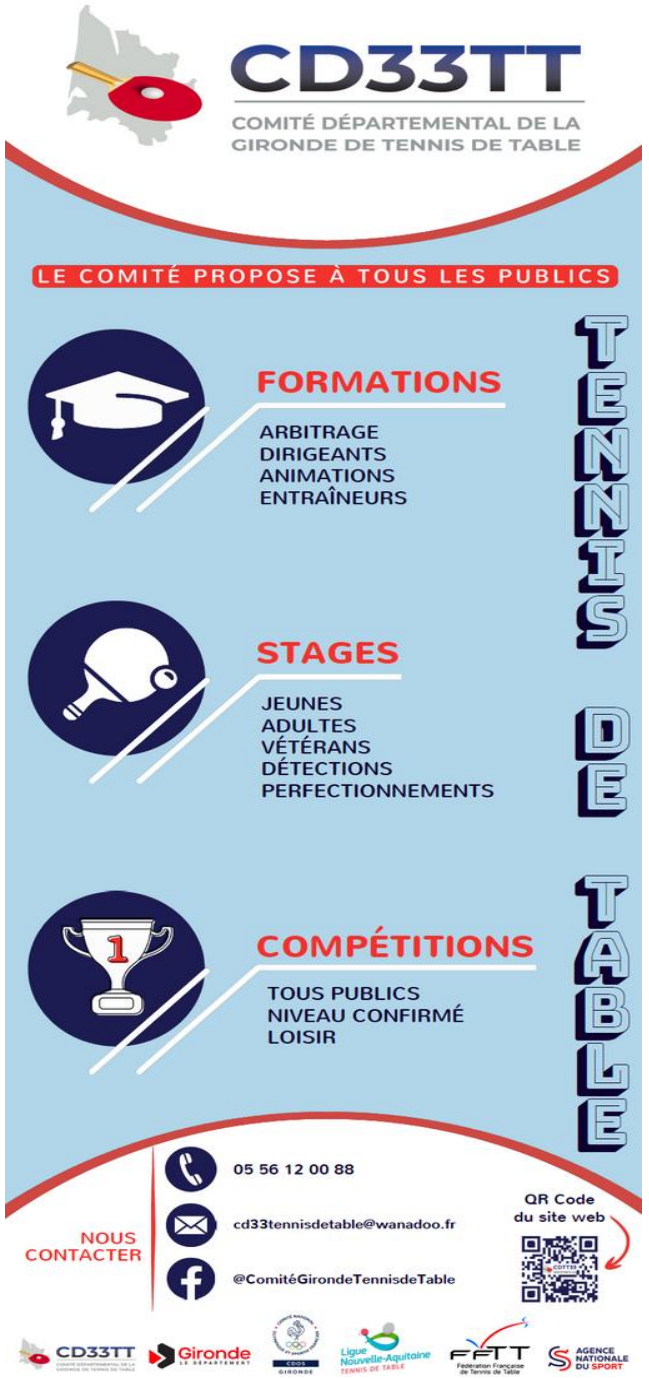

PROJETS ÉVÉNEMENTIELS

DU STADE VERS L'EMPLOI (PARTHENAY 79)

FOIRE INTERNATIONAL DE BORDEAUX (33) - 1200 LICENCES

ORGANISATION **SÉMINAIRE LNATT**

VITALSPORT - 260 LICENCES

PING TOUR ROYAN : 200 LICENCES

PING TOUR BRIVE : 70 LICENCES

SUIVI FORMATION FFTT

FORMATION EXPERT EN DÉVELOPPEMENT FFTT

FORMATION VR - RÉFÉRENTE VR EN NOUVELLE-AQUITAINE

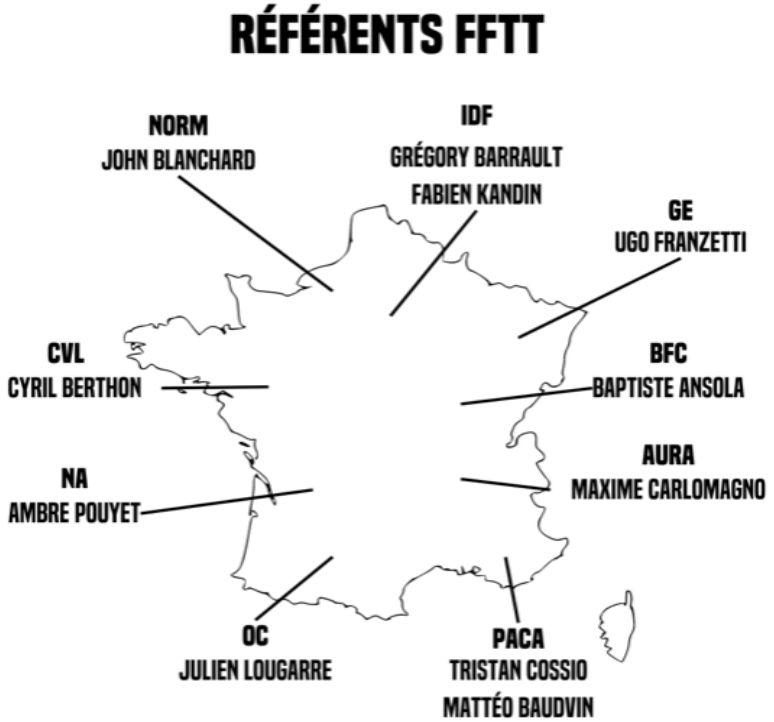

UN OUTIL : LA LETTRE INSTITUTIONNELLE

Ligue Nouvelle-Aquitaine
TENNIS DE TABLE

LES 3 INFOS

DU TENNIS DE TABLE EN NOUVELLE-AQUITAINE !

LA LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE TENNIS DE TABLE VOUS PRÉSENTE TROIS PROJETS SPORTIFS QUI ONT MARQUÉ NOTRE PRATIQUE CES DERNIERS MOIS.

CLUBS 256

14 000 LICENCIÉS

MASTER QUALITY PLASTIC G40+ MADE IN GERMANY

LE SPORTIF

LES EURO MINICHAMP'S 2023

Les Euro Mini Champ's 2023 ont donc eu lieu à Schiltigheim au Centre Sportif Nelson Mandela du 25 au 27 août 2023, au total 12 jeunes néo-aquitains y ont participé dont 9 sélectionnés par la Ligue Nouvelle-Aquitaine !
Retrouvez ci-dessous leurs résultats :
ABDESSELAM LACROIX Emma (HAUTE CORREZE TT) : 15ème de la consolante.
BRILLOUET Lucas (JAUNAY CLAN VAL VERT TT) : 17ème du tableau général.
CAMMAS Raphaël (CAM BORDEAUX) : 13ème du tableau général.
CAMPAGNE Sasha (CAM BORDEAUX) : Perd en 1/16ème de finale de la consolante.
GARD-NEDELEC Albane (NIORT TT) : Perd en 1/16ème de finale de la consolante.
KRISMER Léane (CP FOURAS) : Poule consolante 5ème sur 6. MONCERE Lola (AS VILLENAVE) : 28ème du tableau général.
OUKAMBA-GILLAIZEAU Noam (ANGOULEME TTGF) : Poule consolante 1er sur 6, 2ème poule consolante 3ème sur 4.
SANDONA Quentin (PERIGNE TT) : 15ème du tableau général.
GOMEZ Irein (Biarritz) : Perd en 1/16ème de finale de la consolante.
GOMEZ Ekain (Biarritz) : 16ème de la consolante.
TRAMONTI Gabriel (CP Fouras) : Perd en 1/16ème de finale de la consolante.

La Ligue tient à féliciter tous les participants et à remercier l'équipe encadrante constituée d'Arnaud VALIERE, Xavier LAGARDERE, Paul LAVERGNE et Vincent BOURJOT.

N°4
OCTOBRE 2023

Ligue Nouvelle-Aquitaine TENNIS DE TABLE · FFTT Fédération Française de Tennis de Table · AGENCE NATIONALE DU SPORT · Région Nouvelle-Aquitaine · BUTTERFLY

"ÇA S'EST PASSÉ DANS MON CLUB !"

LANCEMENT DE LA SAISON PRO B À FOURAS !

Après avoir décroché le titre de Champion de France en Nationale 1 en juin dernier, l'équipe du CP Fouras entame cette nouvelle saison en division professionnelle. Leur équipe, qui jouera désormais en PRO B, sera composée des joueurs suivants, Andréa Landrieu (n°41), Marcos Madrid (n°91), Paul Gauzy (n°101) et Loïc Bobillier (n°136) qui sera coach.

Leur première rencontre a eu lieu le mardi 19 septembre, à Tours, ils ont joué face aux vice-champions de France de PRO B 2023. Leur deuxième rencontre et premier match à domicile a eu lieu le mardi 26 septembre !

L'ambition du club de Fouras, cette année, est de réussir à maintenir cette équipe en division professionnelle. Retrouvez ci-dessous la vidéo de présentation de cette équipe PRO B néo-aquitaine :

HTTPS://YOUTU.BE/EGSWG8WRXKQ

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ

PING TOUR DE RENTRÉE À ROYAN ET BRIVE !

En cette rentrée sportive, la Nouvelle-Aquitaine a eu l'occasion d'accueillir deux Ping Tour sur son territoire, à Royan le 2 septembre et Brive le 9 septembre. Ces événements, situés au coeur des villes, sont organisés en lien étroit avec la Fédération Française de Tennis de Table et le club ou comité local. Des manifestations à succès qui permettent de rencontrer des centaines de personnes qui peuvent s'initier à la pratique du tennis de table. Il y a différents ateliers sur place (jeu libre, test santé, test rapidité, jeu réalité virtuelle...) ce qui permet au plus grand nombre de trouver son bonheur ! N'hésitez pas à vous rendre sur notre page youtube en cliquant sur le lien ci-dessous pour découvrir une journée de Ping Tour en vidéo !

HTTPS://VU.FR/QDWO

COORDONNÉES

Ligue Nouvelle-Aquitaine Tennis de Table, 2 avenue de l'Université, 33400 TALENCE et 142 avenue Emile Labussière, 87100 LIMOGES
05 57 22 70 41 ou 06 77 38 71 77 (Ambre Pouyet)
secretariatelnatt.fr ou ambre.pouyetelnatt.fr
http://www.lnatt.fr

N°4
OCTOBRE 2023

UN OUTIL : PROJET BOÎTE À OUTILS AU SERVICE DES CLUBS

PSF - ANS

PEP5000 TABLE EXTÉRIEUR

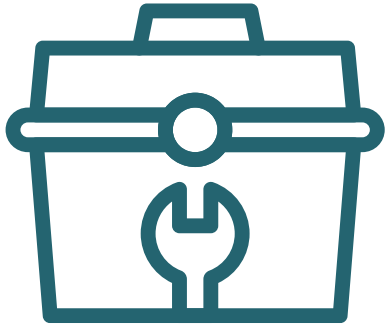

GRILLE SUBVENTIONS N-A

AIDE EMPLOI

RÉDACTION PROJET CLUB OU CD

VR FORMATION ET PRÊT

FLYERS "TROUVE TON CLUB !"

CARTE INTERACTIVE CLUB

SUBVENTIONS PUBLIQUES	REMARQUES	THEMES	NIVEAU	DATE : DEBUT	DATE : FIN	DATE : REPONSE	LIENS	INTERLOCUTEUR	POUR QUI ?
COMMUNE			LOCAL						
COMMUNAUTE COMMUNE	(si mention sport et projet concerne plusieurs villes)		LOCAL						
CONSEIL DEPARTEMENTAL	16	FONCTIONNEMENT	DEP		les dossiers sont à retourner au plus tard le 31 octobre de l'année N pour la subvention de l'année N+1		https://www.lacharente.fr/fileadmin/user_upload/Medias/1-vos_besoins/Dispositifs/Sport/6130_VIE_FED_HNS__COMITES_SPORTIFS_DEPART.pdf	Service sports et activités de pleine nature ; Tél. : 05 16 09 74 35	
CONSEIL DEPARTEMENTAL		HAUT NIVEAU	DEP				https://www.lacharente.fr/fileadmin/user_upload/Medias/1-vos_besoins/Dispositifs/Sport/6130_VIE_FED_HNS__AIDE_SPORTIFS_HAUT_NIVEAU.pdf		
CONSEIL DEPARTEMENTAL			DEP				https://www.lacharente.fr/fileadmin/user_upload/Medias/1-vos_besoins/Dispositifs/Sport/6130_VIE_FED_HNS__MANIFESTATIONS_SPORTIVES.pdf		
CONSEIL DEPARTEMENTAL			DEP				https://www.lacharente.fr/fileadmin/user_upload/Medias/1-vos_besoins/Dispositifs/Sport/6130_VIE_FED_HNS__AIDE_A_LA_FORMATION_01.pdf		
CONSEIL DEPARTEMENTAL			DEP				https://www.lacharente.fr/fileadmin/user_upload/Medias/1-vos_besoins/Dispositifs/Sport/6130_VIE_FED_HNS__SPORT_CONV_OBJECTIF_01.pdf		
CONSEIL DEPARTEMENTAL			DEP				https://www.lacharente.fr/fileadmin/user_upload/Medias/1-vos_besoins/Dispositifs/Sport/6130_VIE_FED_HNS_SPORT_EQUIPES_HN_NON_CONV.pdf		
CONSEIL DEPARTEMENTAL	17		DEP				https://la.charente-maritime.fr/fiches-aides/cheques-sport		
CONSEIL DEPARTEMENTAL			DEP				https://la.charente-maritime.fr/fiches-aides/aide-pour-un-projet-culturel-sportif-ou-touristique		
CONSEIL DEPARTEMENTAL	19		DEP				https://www.correze.fr/services-en-ligne/les-aides/aide-aux-grands-evenements-sportifs		
CONSEIL DEPARTEMENTAL			DEP				https://www.correze.fr/services-en-ligne/les-aides/aide-aux-clubs-sportifs		
CONSEIL DEPARTEMENTAL	23		DEP				https://www.creuse.fr/IMG/pdf/mise_aux_normes_des_installations_sportives.pdf		
CONSEIL DEPARTEMENTAL			DEP				https://www.creuse.fr/IMG/pdf/sportifs_de_bon_niveau.pdf		
CONSEIL DEPARTEMENTAL			DEP				https://www.creuse.fr/IMG/pdf/utilisation_des_equipements_sportifs_par_les_colleges.pdf		
CONSEIL DEPARTEMENTAL	24	LICENCIES	DEP				https://demarches.dordogne.fr/guides-des-aides/dgaces/sports/cheque-sport/	Conseil départemental de la Dordogne Direction des Sports et de la Jeunesse Hôtel du Département 2, rue Paul Louis Courier - CS11200 24019 Périgueux Tél. : 05.53.02.02.80	
CONSEIL DEPARTEMENTAL		EQUIPEMENT	DEP				https://demarches.dordogne.fr/guides-des-aides/dgaces/sports/demande-de-subvention-equipement-sportif/		
CONSEIL DEPARTEMENTAL		MANIFESTATION	DEP				https://demarches.dordogne.fr/guides-des-aides/dgaces/sports/subv-manifestation-sportive/		
CONSEIL DEPARTEMENTAL		FONCTIONNEMENT	DEP				https://demarches.dordogne.fr/guides-des-aides/dgaces/sports/subv-fonc-asso-sport/		
CONSEIL DEPARTEMENTAL	33	FONCTIONNEMENT	DEP				https://www.gironde.fr/associations/subventions/sport/aide-aux-clubs-sportifs		
CONSEIL DEPARTEMENTAL	33	MANIFESTATION	DEP				https://www.gironde.fr/associations/subventions/sport/aide-aux-manifestations-sportives		
CONSEIL DEPARTEMENTAL	33	TERRE DE JEUX 2024	DEP				https://www.gironde.fr/associations/subventions/sport/aide-aux-projets-label-terre-de-jeux-2024-comites-sportifs		
CONSEIL DEPARTEMENTAL	40	FORMATION	DEP				https://www.landes.fr/detail-aide?id_aide=58	Direction de l'Education, de la Jeunesse et des Sports Tél. : 05 58 05 40 40 Poste 8504 sports@landes.fr	
CONSEIL DEPARTEMENTAL		ECOLE SPORT	DEP				https://www.landes.fr/detail-aide?id_aide=62		
CONSEIL DEPARTEMENTAL		MANIFESTATION	DEP				https://www.landes.fr/detail-aide?id_aide=60		
CONSEIL DEPARTEMENTAL		CHEQUE SPORT	DEP				https://www.landes.fr/detail-aide?id_aide=159		
CONSEIL DEPARTEMENTAL		EMPLOI	DEP				https://www.landes.fr/detail-aide?id_aide=61		
CONSEIL DEPARTEMENTAL	47	CHEQUE SPORT	DEP				https://lecoindesassos.lotetgaronne.fr/toutes-les-actualites/cheque-asso	Direction générale adjointe des Solidarités territoriales, éducatives, et sportives CATÉGORIE Tél. : 05 53 69 41 37 anne.dumais@lotetgaronne.fr 1633 avenue du Général Leclerc 47922 Agen	LICENCIES
CONSEIL DEPARTEMENTAL		EMPLOI	DEP				https://www.lotetgaronne.fr/vivre/trouver-une-aide/consultez-les-subventions-departementales/aide-a-lemploi-sportif-dans-les-comites		CD
CONSEIL DEPARTEMENTAL		FONCTIONNEMENT	DEP				https://www.lotetgaronne.fr/vivre/trouver-une-aide/consultez-les-subventions-departementales/aide-au-fonctionnement-des-comites-sportifs		CD
CONSEIL DEPARTEMENTAL		EMPLOI	DEP				https://www.lotetgaronne.fr/vivre/trouver-une-aide/consultez-les-subventions-departementales/aide-a-lemploi-sportif-dans-les-clubs		CLUBS
CONSEIL DEPARTEMENTAL		MANIFESTATION	DEP				https://www.lotetgaronne.fr/vivre/trouver-une-aide/consultez-les-subventions-departementales/aide-a-lorganisation-de-manifestations-sportives-nationales-ou-internationales		CLUBS CD
CONSEIL DEPARTEMENTAL		MATERIEL	DEP				https://www.lotetgaronne.fr/vivre/trouver-une-aide/consultez-les-subventions-departementales/aide-a-lacquisition-de-materiel-sportif		CLUBS
CONSEIL DEPARTEMENTAL		HAUT NIVEAU	DEP				https://www.lotetgaronne.fr/vivre/trouver-une-aide/consultez-les-subventions-departementales/aide-aux-jeunes-sportifs-de-haut-niveau		LICENCIES
CONSEIL DEPARTEMENTAL		HAUT NIVEAU	DEP				https://www.lotetgaronne.fr/vivre/trouver-une-aide/consultez-les-subventions-departementales/aide-aux-clubs-de-haut-niveau		CLUBS
CONSEIL DEPARTEMENTAL		CHAMPIONNAT PRO	DEP				https://www.lotetgaronne.fr/vivre/trouver-une-aide/consultez-les-subventions-departementales/aide-aux-clubs-evoluant-dans-un-championnat-professionnel-ou-semi-professionnel		CLUBS
CONSEIL DEPARTEMENTAL		FONCTIONNEMENT	DEP				https://www.lotetgaronne.fr/vivre/trouver-une-aide/consultez-les-subventions-departementales/aide-au-fonctionnement-des-clubs		CLUBS
CONSEIL DEPARTEMENTAL	64		DEP				https://www.le64.fr/vous-etes/soutenir-le-sport-amateur		

TROUVE TON CLUB!

-EN CORRÈZE-

SCANNEZ MOI !

BRIVE

ALLASSAC (19240) RAQUETTE ARDOISIERE

BEYNAT (19190) LAGARDE ALBUSSAC MIDI CORREZIEN

BRIVE LA GAILLARDE (19100) TENNIS DE TABLE BRIVISTE

BRIVE LA GAILLARDE (19100) ASPO BRIVE

NESPOULS (19600) TT NESPOULS

ST VIANCE (19240) ST VIANCE TENNIS DE TABLE

TULLE

BASSIGNAC LE HAUT (19220) XAINTRIE TT

NAVES (19460) ENTENTE BASSES MONEDIERES

ST CLÉMENT (19700) SAINT-CLEM'TENNIS DE TABLE

ST GERMAIN LES VERGNES (19330) FRJEP ST GERMAIN L VERGNES

STE FORTUNADE (19490) SAINTE FORTUNADE CORNIL TT

TULLE (19000) ASPTT DE TULLE

USSEL

MEYMAC (19250) MEYMAC ATHLETIC CLUB

SARROUX (19110) PING SARROUX ST JULIEN

USSEL (19200) HAUTE CORRÈZE TENN.DE TABLE

UN OUTIL : PROJET VIDÉO ÉVÉNEMENTIELLE

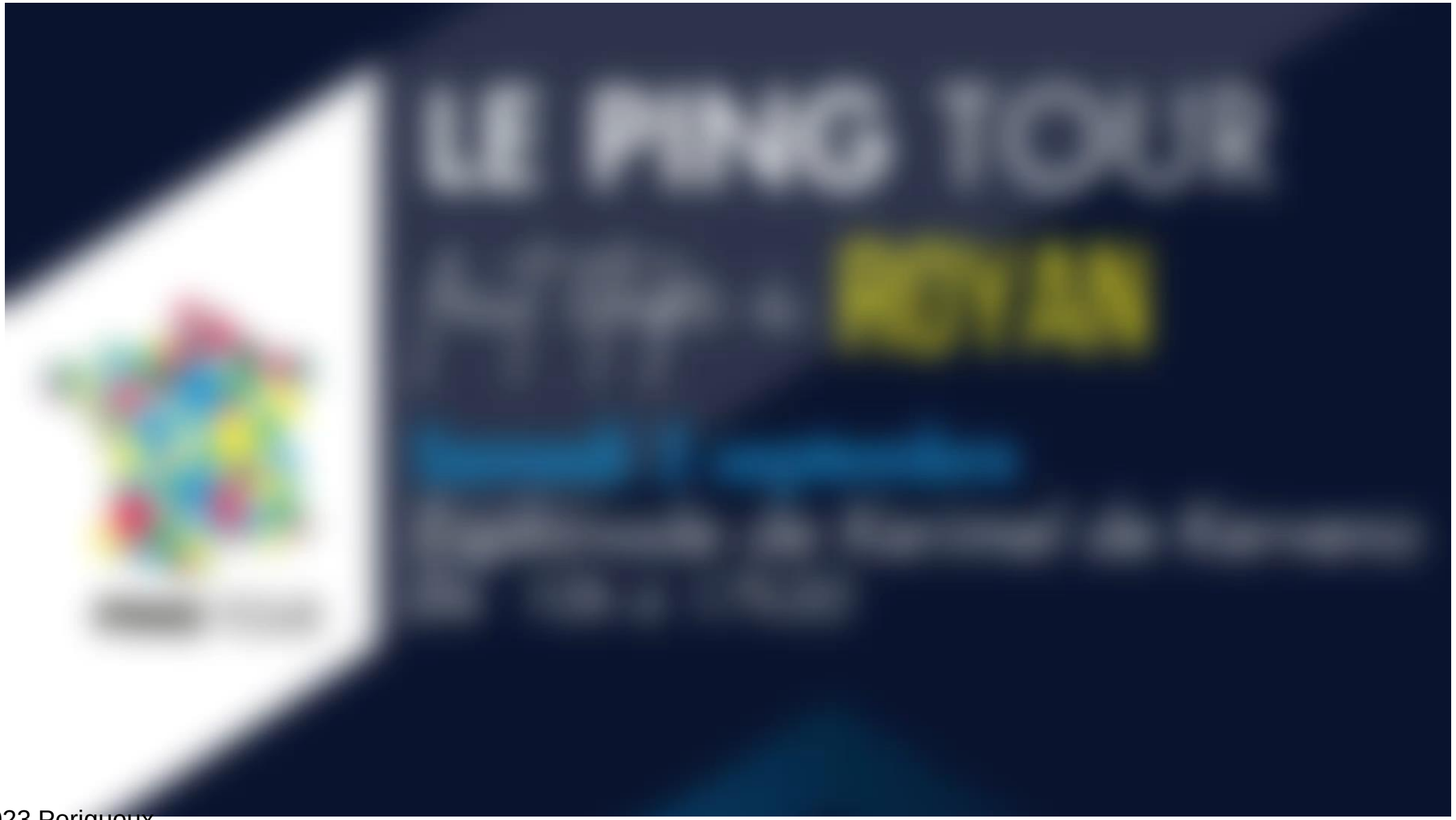

EVÉNEMENTS À VENIR

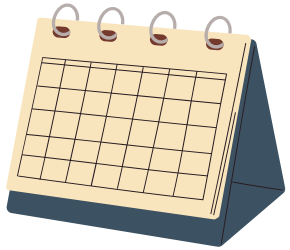

RENCONTRE COMITÉS PARTENAIRES CONVENTION - BILAN N+1

RENCONTRE AUTRES COMITÉS

RENCONTRE ET PROMOTION ÉQUIPES PRO A ET PRO B (VILLENEUVE SUR LOT, FOURAS, POITIERS)

MAJ OUTILS EXISTANTS (GRILLE SUBVENTIONS, FLYERS “TROUVE TON CLUB”...)

FORMATION FFTT (FORMATEUR VR)

MERCI DE VOTRE ÉCOUTE !

ambre.pouyet@lnatt.fr

06 77 38 71 77

Résultats élections Conseil de Ligue

1 poste à pourvoir collège général

2 candidatures

- **Beutis René**
- **Steenstrup Svend**

1 Elu ?

- **Beutis René**
- **Steenstrup Svend**

Questions diverses

CLÔTURE AG